

**UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE**

**LES ACTES DU CRESAT**

---

**N°9**

mai 2012



## SOMMAIRE

### I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

**Olivier Thévenin**

Reconnaissance artistique, institutions, publics et politique de la culture..... 7

**Jean-Wilfrid Bertrand, Anne-Marie Bruleaux**

Le portail international archivistique francophone .....13

**Heinrich Hartmann**

Une population de recrues. Sciences démographiques et statistiques militaires en Europe de 1860 à 1914 .....17

### II. MÉMOIRES DE MASTER

**Benjamin Houard**

Mulhouse et l'islam : histoire d'une politique municipale (1977 – 2008).....27

**Anne-Laure Nyari**

Le spectacle vivant au musée : l'exemple du musée des confluences.....35

**Clément Wisniewski**

La nationalisation des mines de potasse d'Alsace au lendemain de la Première Guerre mondiale.....44

### III. ACTIVITÉS ET PROJETS

#### 1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

**Pierre Lamard, Nicolas Stoskopf**

5<sup>e</sup> Journées d'histoire industrielle de Mulhouse et de Belfort .....53

**2. RECHERCHES EN COURS ET CONTRAT**

**Nicolas Stoskopf**

Exposition « Mulhouse, gare centrale » ..... 55

**Pierre Fluck, Dan Bernfeld, Annemarie David**

Le Programme Leonardo « FORCOPAR2 » 2012-2013 ..... 56

**Pierre Fluck, Alexandre Disser, Joseph Gauthier**

Mines et métallurgie Pb-Ag à l'Altenberg, Ste-Marie-aux-Mines (Ht-Rhin)  
- X<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s. PCR 2009-2011, bilan de fin de programme ..... 58

**3. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2010 ET 2011** ..... 62

**4. BRÈVES** ..... 77

**IV. L'ÉQUIPE DU CRESAT**

Liste des membres du CRESAT.....79

---

# I

## LES SÉMINAIRES DU CRESAT

27 novembre 2010

**Olivier THÉVENIN**

### RECONNAISSANCE ARTISTIQUE, INSTITUTIONS, PUBLICS ET POLITIQUE DE LA CULTURE

*Olivier Thévenin est professeur de sciences de l'information et de la communication à l'UHA et chercheur au CRESAT.*

Michel de Certeau dans son introduction au premier volume - Arts de faire - de *L'invention du quotidien* indique qu'il offre à voir « la miniature d'un puzzle où il y a encore beaucoup de pièces manquantes<sup>1</sup> ». En référence à cet auteur et au regard des perspectives que m'offrent le CRESAT en tant que Professeur en sciences de l'information et de la communication nouvellement nommé à l'Université de Haute-Alsace, je propose de revisiter mon parcours en exposant dans le cadre de cette séance de séminaire<sup>2</sup> les lignes directrices de mes activités de recherche. Reconstituer mon parcours donne à voir un kaléidoscope en plusieurs articulations et en nombreuses sous-parties, et étant donné l'état nécessairement fragmentaire de cet exposé, il paraît utile de donner un point de départ : celui de ma relation à la sociologie et à l'anthropologie appliquées aux domaines des arts, des industries culturelles, des institutions, de la communication et des publics. Cette reconstruction renvoie à une manière de faire jalonnée d'influences et de choix qui ont évolué au contact de mes expériences que j'ai voulu diversifiées au cours de mon parcours. Il ne me semble pas indispensable de revenir sur les éléments biographiques, en revanche je propose de préciser les principales approches théoriques et méthodologiques puis d'aborder plusieurs travaux relevant du domaine de la création et des institutions cinématographiques, des publics et des équipements, et enfin des politiques culturelles. Le parti défendu ici consiste à dérouler des expériences marquantes en rendant compte de ces relations entre trois articulations : arts, institutions, publics.

### Influences et approches

L'influence de l'interactionnisme de l'école de Chicago, de la sociologie compréhensive et des sciences de l'information et de la communication m'ont amené à privilégier une

---

1 M. de CERTEAU, *L'invention du quotidien*, Gallimard, 1990, p XXXVI.

2 Ce texte est largement inspiré d'une communication initialement intitulée *Institutions cinématographique et publics de la culture* présentée au séminaire du CRESAT le 27 novembre 2010.

démarche qui se donne pour objectif d'étudier les socialisations, les transmissions et les représentations où interviennent des individus, des controverses, des objets et des processus sociaux. Mes recherches s'inscrivent ainsi dans la continuité de travaux antérieurs où d'autres chercheurs ont explicité une posture qui prend au sérieux les termes d'acteur et d' « expérience individuelle ». Dans le prolongement de cette posture, mes investigations se démarquent des approches centrées exclusivement leur analyse sur la « structure sociale » pour expliquer le comportement des individus. Je fais partie des chercheurs qui relativisent la portée des théories de la sociologie critique - en particulier de certains courants de la sociologie bourdieusienne - en privilégiant les approches communicationnelles et compréhensives. En cherchant à saisir les continuités, les ruptures, les cohérences, et à percevoir les enjeux de sociabilité qui sous-tendent des pratiques, des normes et des représentations des individus, mes travaux de recherche s'attachent à produire différents types d'études - le plus souvent méso et micro-sociales<sup>3</sup> - centrées sur l'analyse des phénomènes artistiques, médiatiques et numériques. Elles visent à appréhender la construction du changement social tout en reconstituant un ensemble d'interrelations qui permet de dévoiler des processus à la fois individuels et collectifs.

Pour autant, je n'ai pas renoncé à comprendre les variations individuelles pour en faire ressortir les effets de société. Je maintiens ainsi dans mes recherches une dimension macro-sociale - celle des appartenances sociales -, puisque j'ai dirigé plusieurs enquêtes quantitatives concernant le spectacle vivant, les musées et les bibliothèques. Les approches mobilisées dans l'ensemble de mes recherches ont pour caractéristiques d'accorder un intérêt aux relations liant l'individu au social, plutôt qu'elles ne privilégient une conception fondée sur une opposition. Par ailleurs, les lignes directrices que j'entends mettre au centre des différentes articulations de ma recherche reposent sur un échec d'hypothèses et de faits (la *Grounded Theory* pour reprendre l'expression d'Anselm Strauss<sup>4</sup>) en donnant une place particulière à l'articulation entre savoir local (les personnes interviewées) et savoir global (les concepts abstraits). C'est à travers différents points de vue que je cherche à appréhender des pratiques et à reconstituer des interprétations de la vie sociale et des processus qui y ont trait. Ma pratique de la recherche m'a conduit à saisir la diversité des processus de constitution de la réputation et de la reconnaissance et les interprétations que les acteurs se font de leurs propres comportements, en les mettant en résonance avec des observations, des documents et des données recueillis par différents types d'investigations afin de faire apparaître la complexité d'un même phénomène.

### **La S.R.F. et la Quinzaine : un regard sociologique**

L'orientation générale du travail que j'ai consacré à la Société des réalisateurs de films (la S.R.F.) et à la *Quinzaine des Réalisateurs*<sup>5</sup> s'est par exemple appuyée sur l'étude d'itinéraires, l'observation de structures de sociabilité et la mise en lumière de générations

---

3 D. DESJEUX, *Les méthodes qualitatives*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009, p. 9.

4 A. STRAUSS, *La Trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992.

5 O. THÉVENIN (dir.), *La S.R.F. et la Quinzaine des Réalisateurs : une construction d'identité collective*, Aux lieux d'être, 2008, ré-édité sous le titre *Sociologie d'une institution cinématographique : la S.R.F. et la Quinzaine des Réalisateurs*, L'Harmattan, 2009.

afin de saisir le sens que leur accordent les acteurs interviewés. Les références à Everrett Hughes<sup>6</sup> (pour qui « toute biographie est une monographie de carrière ») et à Anselm Strauss<sup>7</sup> (qui substitue à la notion de carrière celle de trajectoire) soulignent que l'étude passe par la compréhension du processus de légitimation des objets artistiques et qu'elle découle d'un recueil de données sous forme d'observations et d'entretiens de critiques, de réalisateurs, de responsables de festivals ou de membres d'institutions ayant participé à l'invention de la S.R.F. et de la *Quinzaine*. L'analyse des différents points de vue donne ainsi une clé d'accès privilégiée pour cerner une institution cinématographique à travers les effets produits dans l'association ou dans le festival.

Ces entreprises collectives deviennent en filigrane des outils d'analyse du processus de création et de médiatisation et laissent envisager des modalités diversifiées d'affiliation à une communauté et à des identités collectives qui se sont révélées lors des débats ou des crises qu'elles ont traversés au cours de leur histoire. Les acteurs se succédant et le contexte se modifiant - depuis la création de l'association en 1968 -, les membres de la S.R.F. et de la *Quinzaine* ont de ce fait engendré diverses formes de mobilisation qui ont elles-mêmes profondément évolué. Un des objectifs principaux que je me suis fixé dans cette étude a été de comprendre comment les arrangements collectifs se font et se défont, et comment les valeurs sociales naissent et s'altèrent. Mon investigation a donc consisté à appréhender la manière dont les réalisateurs et les membres des équipes de la *Quinzaine* ont réussi à constituer des consensus autour de valeurs aptes à donner une légitimité aux relations qu'ils nouent avec les autres et, à l'inverse, j'ai également pu mettre en perspective comment l'adhésion à certains principes a orienté un engagement militant partiellement stable et a construit de la cohésion constitutive autour d'une identité collective.

## Figures des publics de la culture

Mes travaux consacrés à l'étude des institutions - notamment celle de la *Quinzaine des Réalisateurs* et du Festival de Cannes - ont montré qu'il est possible d'appréhender des entreprises collectives afin de cerner des perceptions partagées et de saisir les processus de reconnaissance et de structuration des pratiques. Cette exploration de la création et d'institutions s'est accompagnée d'une envie de diversifier des techniques de recueil de données en me donnant comme priorité la mise en place de protocoles d'enquête concernant les publics de la culture. Une autre partie de mes travaux a été consacrée aux théâtres, aux bibliothèques et aux musées en centrant mon intérêt sur la prise en compte d'un certain nombre de tensions entre les missions de service public des grands équipements culturels, les spécificités de leur projet artistique (en lien avec leur environnement territorial) et les actions en direction de l'élargissement du public. Mes investigations ont notamment consisté à appréhender les pratiques culturelles d'un public, non pas désincarné et virtuel, mais circonscrit et ancré dans une expérience située.

---

6 E. HUGHES, *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.

7 A. STRAUSS, *Miroirs et Masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992.

S'agissant des enquêtes réalisées sous forme de questionnaires notamment à la Citadelle de Besançon, j'ai observé que l'expérience de visite de ce site<sup>8</sup> repose sur un pacte de réception qui s'exprime largement par une confiance en l'institution muséale. Ce constat et le résultat de ces études vont d'ailleurs à l'encontre de certains discours qui envisagent de parler au nom des publics et qui pensent qu'ils « fonctionnent » [uniquement] dans le registre de la consommation, de la satisfaction, de la déception<sup>9</sup> ». L'ampleur du malentendu chez les responsables politiques et certains professionnels des institutions culturelles provient généralement de la sous-estimation de cette confiance conférée aux équipements culturels par les spectateurs ou les visiteurs. Les enquêtes démontrent au contraire que les publics « constatés » s'en remettent aux institutions pour les guider dans leurs pratiques. Les attentes sont donc plus une anticipation diffuse qu'une envie de trouver tel ou tel thème ou contenu dans la programmation ou dans une exposition. De fait, la relation des publics constatés se caractérise autant par une confiance dans la valeur de l'expérience que par l'hétérogénéité et la complexité qu'ils semblent assumer directement dans leurs pratiques et leurs discours. Il est nécessaire d'approfondir ce type d'études (sous forme de protocoles d'enquêtes quantitatives et qualitatives) afin de chercher à voir, à entendre, et surtout à comprendre ces publics si activement silencieux, si délibérément discrets et pourtant si confiants dans les institutions culturelles.

## Les nouveaux territoires de la démocratisation culturelle

Dans la continuité des études sur les publics, j'ai été amené à aborder la question des politiques culturelles en développant la problématique générale des « territoires » de la culture et de la démocratisation culturelle. J'ai abordé ces thématiques de recherches en collaboration avec un chercheur de l'Université de Lausanne, Olivier Moeschler<sup>10</sup>, avec qui nous avons co-organisé un colloque intitulé *Les Territoires de la démocratisation culturelle*<sup>11</sup>. Plusieurs autres investigations - notamment une commande de la ville de Besançon sur la préfiguration d'assises de la culture en 2009 - se sont inscrites dans ces thématiques qui, d'une certaine manière, étaient « dans l'air » puisqu'elles ont été au centre de différentes publications recoupant des questionnements similaires

---

8 O. THÉVENIN, « Regards croisés sur les pratiques de visites des musées : le cas de Besançon », in A. DUCRET, et O. MOESCHLER, *Nouveaux regards sur les pratiques culturelles. Contraintes collectives, logiques individuelles et transformation des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 121-135. « Enquêtes sur les publics de Sciences et sociétés : perspectives croisées sur le rôle du sociologue », in M. COTÉ, *La fabrique du musée de sciences et sociétés*, Paris, La Documentation française, collection « Musées-Mondes », 2011, pp. 185-196 (en col. avec Olivier Moeschler) Rapports d'enquêtes sur « Les publics de la Citadelle », 70 pages, pour la Ville de Besançon, mars 2011 et sur « Les publics du Musée de la Résistance et de la Déportation (La Citadelle) », 102 pages, juillet 2007.

9 J. LE MAREC, *Publics et musées. La confiance éprouvée*, L'Harmattan, 2007, p. 22.

10 Olivier Moeschler est sociologue de la culture à l'Observatoire Science, Politique et Société (OSPS) de l'Université de Lausanne et chercheur associé au CRESAT.

11 O. MOESCHLER, O. THÉVENIN (dir.), *Les Territoires de la démocratisation culturelle* (actes du colloque), L'Harmattan, 2009.

et de plusieurs manifestations scientifiques<sup>12</sup>. Les logiques d'actions publiques face aux arts et l'inscription territoriale des visées de « démocratisation culturelle » constituent un questionnement complexe ; elles nécessitent la prise en compte d'un ensemble de paramètres et supposent de trouver des réponses diversifiées à des problématiques culturelles et territoriales distinctes mais en partie convergentes. Loin du désintéressement qu'on lui prête parfois, la culture est en effet devenue un enjeu stratégique de positionnement des villes et de (re)développement d'agglomérations urbaines. En nous appuyant sur divers terrains et traditions (centralisées pour la France et à l'inverse polycentriques ou locales pour la Suisse), nous avons focalisé nos analyses sur les référentiels de plusieurs villes (françaises, suisses et allemandes). Ces réflexions autour des notions de démocratisation et de dimension territoriale nous ont ouvert de nouvelles perspectives à propos des politiques culturelles des villes. Ce travail nous a non seulement conduit à mettre en synergie des expériences dans le cadre de collaborations productives, mais il a également débouché sur des communications<sup>13</sup> et des publications communes<sup>14</sup> qui se sont singularisées à la fois par l'échelle de l'observation (les villes et les agglomérations) et par l'approche comparative franco-suisse.

En guise de conclusion, je souhaite souligner que la construction de mes axes de recherches s'est élaborée au regard de mon activité d'enseignant chercheur et en fonction des sollicitations ponctuelles qui ont élargi - presque par accident - mes centres d'intérêt initiaux. Ce qui caractérise par ailleurs mes choix, c'est mon appétence à appréhender des questionnements dont la résolution ne se dévoile qu'au terme de multiples tâtonnements qui finalement nourrissent cette envie de faire de la recherche. La notion d'« artisan intellectuel » de Charles Wright Mills<sup>15</sup> me convient parfaitement pour définir une démarche qui privilégie la maîtrise de l'ensemble des chaînes de coopération de mon activité. En ce qui concerne cette présentation inspirée en partie par le manuscrit d'une

12 A titre d'exemple on peut signaler dans l'aire francophone, mis à part le présent colloque, le 76<sup>ème</sup> Congrès de l'ACFAS « Arts et territoires » en mai 2008 au Québec, le colloque national « Quelle gouvernance territoriale pour l'éducation artistique et culturelle » à Chambéry en Savoie également en mai 2008, ou encore le cycle national de formation « Direction de projet artistique et culturel et développement des territoires » organisé en 2009 par l'Observatoire national des politiques culturelles, Grenoble.

13 O. MOESCHLER et O. THÉVENIN, « New cultural policies in Europe : toward a social fonction of culture ans arts », *10th Conference of the European Sociological, Social relations in turbulent times*, Geneva, Switzerland, 7th to 10th September 2011 et « Les publics de la culture », *Journée Culture pour chacun*, Besançon DRAC de Franche-Comté, le 3 décembre 2010.

14 O. MOESCHLER et O. THÉVENIN, « Des politiques culturelles d'agglomération entre culture, économie et société. Réflexions à partir d'une comparaison de trois cas européens », in *Politiques culturelles 21, Débats et enjeux en Europe*, G. SAEZ et J.-P. SAEZ (dir), La Découverte, (à paraître en 2012) et O. THÉVENIN, « Mesurer l'activité des équipements du spectacle vivant: sources disponibles et indicateurs face à l'évaluation », in *Misura la cultura*, A. GHIRINGHELLI, E. VENTURELLI (dir), *Quaderni del Bollettino Storico della Svizzera Italiana N° 11*, Bellinzona, Salvioni Edizioni, 2011, pp. 101-112.

15 C. W. MILLS, *L'imagination sociologique* (1959), Paris, Maspero, 1967.

habilitation à diriger les recherches<sup>16</sup>, j'ai souhaité aborder des expériences représentatives en exposant des travaux qui relient différents questionnements et font appel à plusieurs modèles théoriques et approches méthodologiques. A cet égard, cette présentation me donne l'occasion d'engager un dialogue autour des différentes pistes de travail que je viens d'exposer. Cette présentation est un moyen de faire connaissance et d'échanger, mais plus encore d'amorcer je l'espère, d'ultérieures collaborations scientifiques au sein de notre laboratoire.

---

16 Habilitation à diriger des recherches de l'Université Paris V René Descartes - Sciences humaines et sociales Sorbonne « Sociologie des arts, des institutions et des publics de la culture », soutenue à la Sorbonne le 9 décembre 2009; directeur M. Bruno Péquignot, jury M. Olivier Schwartz (président), M. Philippe Chaudoir, M. Jean-Louis Fabiani, M. Laurent Creton, M. Guy Saez.

15 janvier 2011

Jean-Wilfrid **BERTRAND** et Anne-Marie **BRULEAUX**,

## LE PORTAIL INTERNATIONAL ARCHIVISTIQUE FRANCOPHONE

*Jean-Wilfrid Bertrand est Directeur général des Archives nationales d'Haïti et Anne-Marie Bruleaux, maître de conférences à l'université de Haute-Alsace, membre du CRESAT.*

Le Portail international archivistique francophone (PIAF)<sup>17</sup> est aujourd'hui considéré par nombre d'archivistes, tant en France que dans d'autres pays où le français reste bien implanté, comme une ressource essentielle pour la formation et la mise à niveau des connaissances en archivistique.

Depuis 2000, la formation en archivistique de l'université de Haute-Alsace est impliquée dans la constitution de ce portail à travers Anne-Marie Bruleaux, Patrick Perrot – tous deux membres du CRESAT – et Andrea Giovannini<sup>18</sup>. En janvier 2011, l'équipe du PIAF au grand complet est venue à Mulhouse. Après des réunions techniques durant la semaine et une visite du centre d'archives historiques de PSA-Peugeot à Hérimoncourt, elle a présenté les résultats de son travail lors d'un séminaire du CRESAT le samedi 15 janvier.

### Présentation du PIAF

C'est pour répondre à la rareté des ressources francophones en archivistique par rapport au monde anglophone que le PIAF a vu le jour. Après une période d'essais et de négociations entre différents partenaires de 1997 à 2001, l'Association internationale des Archives francophones (AIAF) a pris en main le projet et a organisé en février 2002 un séminaire fondateur à Tunis, au cours duquel 35 participants – archivistes, formateurs, universitaires – travaillèrent ensemble à ce que l'on pourrait appeler le schéma directeur du futur PIAF. Ils se donnèrent pour objectif de créer « un lieu commun de formation et d'échanges au service de tous les archivistes francophones du monde entier »<sup>19</sup>. Il fut décidé qu'il comprendrait trois volets : un volet « formation », un volet « enseignement et recherche » et un volet d'échanges entre professionnels.

Le premier volet, considéré comme le plus urgent à mettre en œuvre, fit l'objet d'une attention particulière. Sous la coordination de Marie-Edith Brejon de Lavergnée, une

---

17 Portail international archivistique francophone : <http://www.piaf-archives.org>.

18 Andrea Giovannini est un conservateur-restaurateur suisse qui a été intervenant extérieur dans la formation en archivistique de l'université de Mulhouse de 1999 à 2010. Il est co-auteur avec Anne-Marie Bruleaux du module 8 « Conservation et restauration ». Patrick Perrot intervient également dans la formation depuis 2000. Il a rédigé le module sur la numérisation.

19 G. ERMISSE, « Un projet exemplaire » [en ligne], dans Portail international archivistique francophone, [réf. du 6 mai 2012], disponible sur : <http://www.piaf-archives.org/presentation/un-projet-exemplaire>

équipe de vingt-trois auteurs fut constituée réunissant plusieurs Français et Québécois; un Sénégalais et un Suisse. Les expertises de l'université de Toulouse-Le Mirail et de l'École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de Dakar en matière de formation ouverte à distance furent mises à profit. C'est notamment une équipe de Toulouse-Le Mirail qui fournit tout au long du projet jusqu'à aujourd'hui les solutions techniques. Il convient aussi de rappeler que le portail, grâce au soutien des Archives de France, est hébergé sur le serveur du ministère de la Culture français.

Par son financement autant que par la diversité de ses auteurs, le PIAF s'affichait désormais clairement comme un projet pluriel à bien des égards : multi-partenarial et international par la multiplicité des institutions qui lui ont apporté soutien moral et financier, pluridisciplinaire par la diversité de ses auteurs : archivistes et universitaires, mais aussi informaticiens, ingénieurs et techniciens.

Le portail fut inauguré à Tunis à l'occasion du Sommet mondial de la société de l'information le 17 novembre 2005, mais seul le volet formation, appelé finalement « Se former », était totalement réalisé. C'est en juillet 2006 que le volet enseignement et recherche, sous la rubrique « Se documenter » fut mis en ligne. Le troisième volet, prévu pour les échanges, après une longue évolution, a pris aujourd'hui la forme d'un espace professionnel construit avec un gestionnaire de portfolios, Mahara. Cet outil étant aussi utilisé par l'université de Haute-Alsace, il devrait offrir une passerelle entre étudiants et archivistes francophones du monde entier pour faciliter l'insertion des diplômés dans l'univers professionnel et développer la recherche en archivistique.

Dès l'origine, le portail ciblait un public large : visant en priorité le personnel en poste dans les services d'archives ou en charge d'archives sans aucune formation initiale, il s'adresse aussi à toute personne ou organisme concerné par la gestion des archives et des documents électroniques. Mais il peut également être le lieu où des archivistes professionnels peuvent venir approfondir certains aspects du métier ou mettre à jour leurs connaissances. Enfin, il apporte un support supplémentaire aux organismes de formation et aux étudiants concernés par la gestion des archives<sup>20</sup>.

De fait, le public rencontré est pour le moment essentiellement constitué d'archivistes professionnels, formés ou non, et d'étudiants. Depuis plusieurs années déjà, les statistiques de fréquentation démontrent le succès, donc l'utilité de cet outil unique en son genre. En 2011, 85 073 visiteurs différents se sont connectés au PIAF, soit une moyenne de 7000 internautes par mois. 13% de ces visiteurs y ont passé en moyenne entre quinze minutes et une heure et 4% plus d'une heure. Les visiteurs proviennent de plus de cent pays, de zones majoritairement francophones : la France et le Canada sont au premier rang des utilisateurs mais les pays du Maghreb, et particulièrement l'Algérie, effectuent une percée depuis 2011.

Pour renforcer ce succès, l'AIAP a décidé d'étendre son champ principal d'activités centré sur la formation continue des archivistes du monde francophone en instituant une Semaine internationale des archives francophones (SIAF).

---

20 Pour un historique complet du PIAF, voir A.-M. BRULEAUX, « Une ressource archivistique essentielle : le PIAF et ses nouvelles opportunités », *Gazette des Archives*, n° 218 (La formation professionnelle : enjeux d'hier et d'aujourd'hui), décembre 2010, p. 147-155.

## Un nouveau forum pour les archivistes francophones : la SIAF

L'objectif principal était de promouvoir le PIAF auprès des archivistes des pays du Sud afin de réduire le fossé de la formation qui les sépare de leurs homologues des pays du Nord.

Au départ, le format et le contenu de la SIAF n'étaient pas définis, mais l'AIAF voulait créer une autre opportunité de partager entre archivistes des expériences, d'échanger des idées tout en continuant à perfectionner l'outil PIAF de plus en plus utilisé par des professionnels francophones avec un taux continuellement élevé de fréquentation et d'une durée plus longue.

La SIAF 1 a donc été organisée pour la première fois à Dakar du 19 au 23 octobre 2009. Son moment fort a été une session de formation de formateurs de concert avec l'EBAD qui dispose déjà d'un bon réseau et d'une avance technologique favorisant le développement de programmes de formation à destination de toute l'Afrique francophone et au-delà.

Cette première rencontre a été rendue possible grâce à l'appui du gouvernement sénégalais, notamment du Bureau du Premier Ministre, de la Direction des Archives du Sénégal, de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), de l'EBAD, de l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie (OIF) et du Conseil International des Archives (ICA). Un budget de 35 642,80 euros a été alloué par l'OIF et le gouvernement du Sénégal pour l'organisation de cet événement.

Outre la présentation des modules du PIAF, ont été organisés des ateliers sur l'utilisation du logiciel d'encodage en XML/EAD, ICA-ATOM, et de la boîte à outils « bonne gouvernance » développée par la branche pacifique du Conseil international des Archives.

Par la même occasion les membres de la branche Afrique de l'Ouest du Conseil International des Archives (WARBICA) ont profité pour organiser leur assemblée générale sous la présidence de Babacar Ndiaye, Directeur des Archives nationales du Sénégal.

La SIAF a servi de prétexte pour l'organisation d'un stage de regroupement destiné aux apprenants à distance de l'EBAD. Elle avait pour objectifs de leur offrir l'occasion de mieux percevoir les postulats qui déterminent le modèle pédagogique de la FADIS (formation à distance), de s'appropriier le nouvel environnement de travail à distance proposé par l'EBAD et de mieux utiliser les ressources du PIAF et de son espace numérique professionnel<sup>21</sup>.

En bref, cette première SIAF eut un programme riche et varié inauguré à l'hôtel Méridien Président et poursuivi à l'UCAD où s'est tenue une table ronde sur la formation des archivistes dans les pays du Sud, présidée par Jean-Wilfrid Bertrand, Directeur général des Archives nationales d'Haïti et animée par les archivistes chevronnés que sont Christine Martinez, Babacar Ndiaye, Ibrahima Lo et Adama Pam, Président de l'Association des Archivistes, Bibliothécaires et Documentalistes du Sénégal.

---

21 D'après un document préparatoire d'I. LO, « Séminaire de sensibilisation et de formation sur les ressources du Portail international archivistique francophone (PIAF) », octobre 2009.

Des participants venus du Gabon, du Togo, du Burkina-Faso, du Cameroun, du Bénin, de Guinée-Conakry, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Maroc, de la Tunisie, d'Algérie et d'Haïti ont pris part aux travaux.

De l'avis unanime des participants l'accueil a été excellent, l'ambiance conviviale grâce au savoir-faire des organisateurs et animateurs comme l'a révélé l'évaluation entreprise à la fin des travaux et les nombreux courriels reçus par Ibrahima Lo les jours qui ont suivi cette mémorable semaine dakaraise.

Encouragés par le succès de la SIAF 1 le Conseil de direction de l'AIAF et le Comité de pilotage du PIAF ont décidé d'organiser une SIAF 2, cette fois en direction de l'Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos, Cambodge) du 20 au 26 novembre 2011 à Hanoï.

Encore une fois le PIAF revu, corrigé et augmenté était à l'honneur. Il s'agissait de promouvoir l'usage de cet outil de formation à distance dans la zone de l'Asie francophone. Au cours de la SIAF 2 a été organisé un séminaire sur «La formation des archivistes» qui a réuni, outre des professionnels d'Asie du Sud-Est, des archivistes de la France, du Sénégal, du Burkina-Faso, de la Nouvelle-Calédonie, de la Suisse et d'Haïti.

Les intervenants en provenance de pays différents ont profité de cette opportunité pour partager leurs expériences. Les participants ont ainsi pu découvrir le progrès réalisé par le gouvernement des trois pays de l'Asie du Sud-Est, particulièrement le Vietnam, qui investit beaucoup dans le secteur des archives : formation, bâtiments d'archives (4 centres d'archives pour les Archives nationales), cadre législatif.

L'évolution des programmes et des projets en cours dans d'autres pays francophones a également été abordée, notamment, en France, le cas du Stage technique international des archives (STIA) en pleine mutation. L'engouement pour l'utilisation du PIAF un peu partout comme outil de formation continue a pu être constaté.

Cette semaine a aussi été l'occasion d'apprécier la proverbiale hospitalité vietnamienne et de découvrir un pays rempli de talents et de potentialités, mais aussi des sites mémorables, comme la merveille de la baie d'Ha Long et les grottes environnantes.

Après ce deuxième succès, l'AIAF envisage déjà la SIAF 3 qui se tiendra à Port-au-Prince (Haïti) en novembre 2013. Le PIAF comme outil de formation sera toujours à l'honneur ainsi que la boîte à outils « Bonne gouvernance » développée par la PARBICA, utilisée après une catastrophe comme le séisme qui a eu lieu le 11 janvier 2010 en Haïti.

La SIAF, au fil des années, se précise et s'impose donc, désormais tous les deux ans, comme un espace de réflexion et de diffusion des bonnes pratiques archivistiques dans toutes les régions francophones. Elle est le prolongement naturel du PIAF, puisqu'elle participe à sa promotion auprès des pays francophones. Mais elle est aussi l'occasion de tisser des liens réels entre le PIAF et ses internautes, de recruter des correspondants et des auteurs potentiels pour mettre à jour et adapter les contenus du portail au plus près des besoins de ses utilisateurs.

12 mars 2011

Heinrich HARTMANN

## UNE POPULATION DE RECRUES. SCIENCES DÉMOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES MILITAIRES EN EUROPE DE 1860 À 1914

*Heinrich Hartmann est maître assistant à l'université de Bâle, chercheur associé au CRESAT.*

Le projet poursuivi dans ce propos a pour but de mettre en évidence quelques facteurs d'historicisation des catégories démographiques, en liaison avec une réflexion sur la longévité des méthodes démographiques et des manières de penser et de représenter la population<sup>22</sup>. Cette manière générale d'enquêter l'histoire de la démographie comme une mode de penser la société, se propose de prendre les statistiques militaires et les débats autour de l'aptitude des recrues comme point de départ et comme objet de son enquête.

Ceci m'amène également à repenser et à historiciser la statistique militaire en tant qu'objet scientifique. Cette approche s'inscrit donc dans les méthodes d'une histoire des sciences et des savoirs, renouvelées depuis quelques années. Pour faire ceci, le projet s'appuie fortement sur l'histoire de la statistique en Allemagne et en Europe<sup>23</sup>. Elle contribue à expliquer que les pratiques scientifiques en démographiques ne peuvent nullement être compris par un cadre purement national. Le savoir démographique est un savoir qui circule, dans le domaine militaire peut-être encore plus qu'ailleurs<sup>24</sup>.

Dans le cadre concret de la statistique militaire ceci veut dire, que mon projet s'intéresse également aux suites des débats sur l'aptitude militaire de la population et veut analyser comment les pratiques de recherche démographique ont été fortement influencées par

---

22 Il fait partie de l'initiative « Le futur passé », un projet collectif sous la direction de Petra Overath et Jakob Vogel. Je tiens à remercier mes collègues pour leurs commentaires et remarques précieux. Une monographie correspondante est parue en 2011, dont je tire ici quelques résultats : H. HARTMANN, *Der Volkskörper bei der Musterung. Militärstatistik und Demographie in Europa vor dem Ersten Weltkrieg*, Göttingen, Wallstein, 2011.

23 Cette manière de poser les questions s'appuie fortement sur les approches de Porter, Desrosières et autres : T. M PORTER, *The Rise of Statistical Thinking, 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986; A. DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres: Histoire de la raison statistique*, Paris, Editions La Découverte, 1993.

24 P. OVERATH, « Einleitung », in P. OVERATH, (dir.), *Die vergangene Zukunft Europas. Bevölkerungsforschung und -prognosen im 20. und 21. Jahrhundert*, Cologne, Böhlau, 2011, pp. 7-26, ici pp. 11-19.

les discours militaristes du début du siècle<sup>25</sup>. Pour le champ du savoir démographique, ces discours ont servi de vecteurs qui ont réorienté les agendas de recherches de manière durable. Cela a débouché sur de nouvelles questions aussi bien en économie qu'en anthropologie et en médecine.

La perspective qui en résulte diffère largement de l'usage fait des statistiques militaires en histoire sociale traditionnelle. Je vais donc brièvement discuter les problèmes liés aux différentes approches. Après, il s'agira d'exposer dans un premier temps les débuts des débats autour de la statistique militaire lors des congrès internationaux de statistique. Ensuite, il sera question d'un débat qui avait lieu en Allemagne entre 1892 et 1914 autour de l'interprétation des statistiques militaires et la force militaire de la population (*Wehrkraft*). Il va être important d'expliquer les camps opposés dans ce débat non seulement par leur politique mais aussi à travers leur méthode. Le dernier point de cette présentation concernera la nationalisation de ces statistiques, le poids des conflits armés à limiter les marches de manœuvre des statisticiens.

## Tout chiffre a son histoire – vers une historicisation des statistiques militaires

Depuis les années 1960, les historiens se sont beaucoup intéressés aux statistiques militaires. Ces recherches adoptaient une approche d'« anthropométrie historique », notamment avec l'*Anthropométrie du conscrit français* d'Emmanuel Le Roy Ladurie<sup>26</sup>. Vingt ans après l'éminent historien français, l'historien-économiste John Komlos ajoutait sa pierre à l'édifice en menant une enquête sur les tailles des conscrits de l'Empire austro-hongrois, en liant ces données avec une théorie générale du développement économique de la population. Le but final était de vérifier les thèses générales de l'industrialisation dans l'Empire<sup>27</sup>.

Les travaux de John Komlos ont fait l'objet d'un débat vif et souvent virulent au sein de la communauté des historiens autrichiens et germanophones. Dans une réplique assez mordante dans la *Revue autrichienne d'histoire* (ÖZG), l'autrichien Hermann Rebel fit la critique de Komlos en 1993<sup>28</sup>. Il y mettait en doute la relation directe entre la taille, tant

---

25 Voir ici O. ROYNETTE, « *Bons pour le service. » L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2000 ; F. RONSIN, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier 1980 ; C. DIENEL, *Kinderzahl und Staatsräson, Empfängnisverhütung und Bevölkerungspolitik in Deutschland und Frankreich bis 1918*, Münster, Westfälisches Dampfboot, 1995.

26 J.-P. ARON, P. DUMONT, E. LE ROY LADURIE, *Anthropologie du conscrit français: d'après les comptes numériques et sommaires du recrutement de l'armée (1819-1826)*, Paris, Mouton de Gruyter 1972 ; prolongé par d'autres chercheurs, G. SOUDJIAN, *Anthropologie du conscrit parisien sous le second Empire*, Paris, Lavauzelle, 1978 (réédité en 2008).

27 J. KOMLOS, « Stature and Nutrition in the Habsburg Monarchy: The Standard of Living and Economic Development », *American Historical Review* vol. 90, 1985, pp. 1149-1161.

28 H. REBEL, « Massensterben und die Frage nach der Biologie in der Geschichte. Eine Antwort an John Komlos », *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, vol. 5, 1994, pp. 279-286.

que l'on peut la déduire des statistiques accessibles aux archives militaires et les niveaux de vie. Plusieurs problèmes méthodologiques se présenteraient, selon Rebel. Je retiendrai deux points.

Le premier doute fondamental de Rebel concerne la qualité et l'exactitude des données en général. Les circonstances du recrutement et des examens devant les conseils de révision modifiaient souvent les résultats mêmes. Pour illustrer ceci, il suffit peut-être de faire référence à Adolphe Quetelet, qui démontra en 1870 que les tailles de recrues se répartissaient d'habitude suivant la distribution normale de Gauss ou de Galton... à une exception près : autour de la taille minimale des recrues (à l'époque 1m57), il observait une accumulation significative en dessous, qui pouvait être attribués aussi bien à la volonté politique d'exclure certains groupes d'acteurs du service militaire qu'à une rénitence générale envers la conscription<sup>29</sup>. Les projets d'anthropométrie historique ne pouvaient pas, selon Rebel, prendre en compte ces réactions aux catégories et les influences.

Un autre doute radical est la question de la représentativité des données pour la population en général. Il est assez bien mis en évidence que le service obligatoire pour toute la population n'était pas une réalité en Europe avant 1914. L'application de cette obligation était faible avant les années 1870. Et même après, la partie de la population qui y était intégrée, n'était jamais représentative<sup>30</sup>. Ceci est encore un problème négligeable, comparé à la question du sexe des recrues : le fait que les statistiques se limitaient *a priori* à la population masculine contredit à toute généralisation des données sur l'ensemble de la population.

Ces points soulevés par Rebel me semblent toujours assez légitimes. C'est une raison de plus pour moi de privilégier une approche d'historicisation des statistiques militaires et de m'intéresser plutôt aux circonstances de productions et aux réseaux d'experts qui ont contribué à formuler cette nouvelle mode d'auto-description des sociétés nationales par le militaire qui tenait une place tellement important au sein du réseau institutionnel de l'Etat moderne.

## Un contexte transnational fort (de 1863 aux années 1880)

Les premières explications sur la relation entre la population et la taille de l'armée, remonte à la période du mercantilisme et des sciences camérales. Cette relation était considérée comme une relation simple. La taille de la population était perçue comme un équivalent de sa force militaire. Il est cependant évident que ces discours ne portaient pas très loin dans leur argumentation parce qu'avant le service obligatoire cette relation entre population et

---

29 Quetelet cité par E. CHEYSSON, « Les méthodes de la statistique. Conférence faite le 30 novembre 1889 à la réunion des officiers », in E. CHEYSSON, *Œuvres choisies*, Paris, Librairies Nouvelles de Droit, 1911, pp. 155-184, p 166 ; voir également A. GRANJUX, « De la statistique du recrutement », in *Bericht über den XIV. Internationalen Kongress für Hygiene und Demographie, Berlin 23.-29.9.1907*, VI. 3/2, Berlin 1908, pp. 1203-1207.

30 A. FISCHER, *Militärtauglichkeit und Industriestaat*, Leipzig, Dietrich 1912.

armée était tout sauf évidente. Un vrai débat autour de ces questions n'a pas commencé avant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'application réelle du service obligatoire, qui établit une relation quelconque entre la population et la taille ou la force de l'armée.

Aussi bien en France qu'en Italie, en Allemagne, dans l'empire austro-hongrois ou en Suisse, cette application nécessitait une série de réorganisations militaires, inspirées par les réformes napoléoniennes. Ces projets de réforme avaient eux-mêmes besoin de calculs, non seulement de la situation actuelle du recrutement, mais aussi d'extrapolations fiables sur le futur besoin de l'armée<sup>31</sup>. Avant, le recrutement de l'armée restait, pour la plupart du temps, une affaire locale, pour laquelle l'application des lois étaient dans la responsabilité des autorités départementales et cantonales avec un soutien assez faible par les gouvernements nationaux. D'ailleurs, ce système montre des différences dans la chronologie mais pas dans les principes entre les différents pays de l'Europe occidentale, avec toutefois l'exception majeure de la Grande Bretagne.

Le premier vrai statisticien qui s'occupa de la question étant François Taillepied de Bondy, qui avait essayé dans les années 1940 de formuler une loi du recrutement, par laquelle on aurait pu calculer le « rendement » d'une certaine région sur une période déterminée pour ensuite calculer et classer sa future valeur pour le remplacement de l'armée<sup>32</sup>. Ces premières démarches étaient fortement contredites par son collègue Jean Christian Boudin, qui était sûr que les chiffres et les connaissances actuels sur la population militaire étaient largement insuffisants pour que ce genre de calcul soit exact<sup>33</sup>. Il est important de noter que Boudin ne voulait donc pas mettre en question le principe du calcul mais seulement la fiabilité du savoir statistique.

Ces premières démarches statistiques étaient également marquées par un échange international entre les statisticiens qui commença assez tôt, en particulier lors des premiers congrès internationaux de statistiques. Pour la question de la statistiques militaire il est lieu de s'arrêter sur le cinquième de ces congrès, tenu à Berlin en 1863, moment vraiment crucial pour la statistique militaire. Lors de ce congrès, plusieurs délégués évoquèrent la question des opérations de recrutement et de leur signification pour la statistique. Avant le début même du congrès, il semble qu'Engel a conduit des tentatives pour réévaluer ces statistiques, en encourageant certaines recherches. Il est assez étonnant que les premiers résultats dans ce sens, ne fussent pas européens mais américains. C'est le chef de la U.S. *sanitary commission*, Ezekiel B. Elliott, qui présenta une statistique détaillée de l'armée des États-Unis à Berlin<sup>34</sup>. Mais celle-ci s'appuyait

---

31 U. FREVERT, *Die kasernierte Nation. Militärdienst und Zivilgesellschaft in Deutschland*, München, Beck, 2001; Gerd Krumeich, „Zur Entwicklung der 'nation armée' in Frankreich bis zum Ersten Weltkrieg“, in R. FOERSTER, (dir.), *Die Wehrpflicht, Entstehung, Erscheinungsformen und politisch-militärische Wirkung*, München, Oldenbourg 1994. J.-F. CHANET, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire, 1871-1879*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

32 F.-M. TAILLEPIED DE BONDY, *Recrutement de l'armée, Observations pratiques sur les inégalités du mode actuel de répartition des contingents entre les départements et les cantons; et proposition d'un nouveau mode*, Auxerre, Ed. Porquinet 1841.

33 J.-C. BOUDIN, « Etudes sur le recrutement de l'armée », *Annales d'Hygiène Publique et de médecine légale*, vol. 41, 1849.

34 E. B. ELLIOTT, *On the Military Statistics of the United States of America*, Berlin 1863.

beaucoup moins sur les chiffres produits par les recrutements eux-mêmes que sur des statistiques différentielles sur la morbidité et la mortalité lors des campagnes de la guerre civile. La guerre représentait dans ce cas (tout comme pour la guerre de Crimée ou plus tard la guerre franco-prussienne) un des moteurs forts de la question statistique.

L'histoire de ce rapport américain révèle aussi une sorte de micro-histoire de la raison de statistique militaire aux congrès internationaux. Elliott était déjà avant le congrès en contact avec Engel. Lors de sa venue en Europe, ses travaux n'étaient achevés qu'en partie. Engel, qui regrettait que la comparaison avec les pays européens ne fût guère possible car « les collections de faits sur ces armées sont plus que limitées » salua d'autant plus ce rapport<sup>35</sup>. On ne peut que spéculer sur une éventuelle action concertée entre Engel et Elliott, qui aurait eu pour but d'avancer les statistiques sur les soldats. De toute manière, le rapport américain réapparaissait dans de nombreux exposés et comptes rendus du congrès.

L'existence réelle de ces statistiques était une source d'inspiration, mais elle donnait aussi lieu à des ambitions plus générales. Le fameux médecin allemand, Rudolf Virchow, était un des premiers à mettre en valeur la signification de ces statistiques pour la médecine et les connaissances démographiques. Déjà pendant la préparation du congrès il présentait sa vision des données des examens du recrutement comme « une des opportunités les plus importantes pour collecter des données statistiques fiables sur les conditions physiques d'une grande partie de la population masculine »<sup>36</sup>. Et dans une déclaration finale, le congrès arrêta l'intention de collecter par le militaire des connaissances plus précises sur la condition sociale de la population, « à l'image de Florence Nightingale en Angleterre. » Le sens de la statistique du recrutement pour Virchow n'était pas dans sa fonctionnalité pour le militaire, mais il y voyait un miroir de la société<sup>37</sup>.

Ces buts ambitieux ne manquaient pas d'avoir des conséquences. Pendant les décennies à venir, les statisticiens s'engageaient dans cette voie, non seulement chez les grandes puissances européennes, mais également chez d'autres pays comme la Hongrie ou encore la Bulgarie. La dynamique de ce développement ne cessa plus jusqu'à la première guerre mondiale. Mais il fallut attendre la fin du siècle pour voir la question de la statistique militaire vraiment avancer. Ceci est notamment le cas en Allemagne, contexte sur lequel je vais m'arrêter plus en détail.

### **La définition nationale de la *Wehrkraft* (force militaire d'une nation) – l'Allemagne de 1892 à 1914**

Ce n'est qu'avec le début des années 1890 que l'on commence de discuter profondément de la statistique militaire en Allemagne. Une raison de cette évolution tardive était que l'armée en Allemagne était loin de toute centralisation. En réalité, elle consistait en trois ou

---

35 E. ENGEL, *Der Internationale Statistische Congreß in Berlin. Ein Bericht an die Vorbereitungs-Commission der V. Sitzungsperiode des Congreßes über die Gegenstände der Tagesordnung derselben*, Berlin 1863.

36 Selon E. ENGEL, *Ibid.*

37 *Ibid.*

quatre armées différentes qui n'étaient pas étroitement liées. Mais à partir de ce moment, la question de la statistique gagna une importance incomparable. C'est probablement le premier débat démographique et statistique qui agit sur l'opinion publique à l'échelle nationale avant la Grande Guerre.

Tout commença par le livre du jeune démographe de Munich, Georg Hansen, intitulé *Die drei Bevölkerungsstufen* ou *Les Trois stages de la population* et publié en 1889<sup>38</sup>. Hansen se servait des résultats des recensements à Munich et à Leipzig pour montrer la dégénération rapide de la population urbaine. La thèse de Hansen, consistait à dire qu'il ne suffit pas d'évaluer les gens par leur lieu de naissance pour se faire une idée de l'évolution qualitative de la population. Il fallait, selon Hansen, y ajouter une analyse des migrations des générations précédentes, au moins celle des parents. A des analyses purement statistiques devraient donc s'ajouter des questionnaires individuels par lequel on pourrait analyser la mobilité des populations. Sa thèse principale était que les « fleuves migratoires » montre un « sédiment prolétaire ». Il constata que la population urbaine ne serait donc pas capable de survivre sans les flux de migration continu de la campagne.

Son collègue Otto Ammon s'appuya sur ces thèses pour élargir leur base statistique, notamment par des recherches craniologiques à grande échelle<sup>39</sup>. Il se servait, dans ses travaux, des résultats des examens devant les conseils de révision pour ces enquêtes. Avec un certain retard, ces discours scientifiques trouvaient un écho important dans la communauté. Surtout les économistes s'avéraient fortement intéressés par ces thèses. Ce fut l'agronome Max Sering, membre de la puissante « association pour la politique sociale » (*Verein für Socialpolitik*) qui en fut le premier promoteur. En 1892, il se servit des arguments de Hansen et d'Ammon pour plaider la cause des paysans allemands, menacés par la libéralisation des taxes sur le blé<sup>40</sup>. Dans ses multiples contributions dans les journaux différents, il expliquait que l'industrialisation de l'Allemagne débouchait sans doute sur la dégénération de la population en général, ce qui menaçait à moyen et long termes, l'aptitude du pays à se défendre. Sering essayait de prouver statistiquement que les jeunes gens de la campagne étaient plus aptes au service militaire que la population urbaine. Lui et quelques-uns de ses apologistes présentaient des calculs selon lesquels le taux de recrues d'origine rurale classées « bons pour le service » excédait de cinq fois le taux de la population urbaine. Ces tableaux étaient à plein d'égards volontaristes et arbitraires.

Cet argument, que l'on pourrait qualifier de très lobbyiste, n'eut de suite qu'en 1897 quand le fameux Lujo Brentano, professeur en économie à Munich, crut disposer d'assez de données pour contredire ces résultats. Il se servit d'une enquête statistique de la chambre base bavaroise sur les origines des soldats pour dire que le discours sur une armée dont la force décline à cause de l'industrialisation était intégralement faux.

---

38 G. HANSEN, *Die drei Bevölkerungsstufen. Ein Versuch, die Ursachen für das Blühen und das Altern der Bevölkerungen nachzuweisen*, München, Lindau, 1889.

39 O. AMMON, *Zur Anthropologie der Badener. Bericht über die von der anthropologischen Kommission des Karlsruher Altertumsvereins an Wehrpflichtigen und Mittelschülern vorgenommenen Untersuchungen*, Jena, Fischer, 1899.

40 M. SERING, « Discours tenu devant le Deutsche Landwirtschaftsrath », *Archiv des Deutschen Landwirtschaftsraths*, 1892.

Brentano embaucha un très jeune doctorant, la future vedette de la statistique allemande, Robert René Kuczynski, pour trouver des fautes méthodologiques dans l'argumentation du camp des lobbyistes de l'agriculture. Kuczynski contredit également les arguments de Sering et du parti conservateur, mais avec une méthodologie très différente.

Brentano publia son premier article dans le journal libéral *Die Nation* le 30 octobre 1897. Il ne mettait pas en doute les chiffres du camp de Sering<sup>41</sup> mais l'argumentation et les conséquences qu'il fallait en tirer. Son développement reprend la perspective générale : oui, la population agricole dispose d'une relation plus favorable entre les recrues jugées « bon pour le service » et les exemptés. Mais la plupart des soldats allemands habitait néanmoins dans les villes et les districts industriels. Ce n'est pas l'aptitude individuelle qui comptait mais le rendement d'un espace en nombre de bons soldats. Pour donner une crédibilité statistique à cette manière d'argumenter, Brentano développe alors l'approche par le nombre moyen de recrues par 1000 kilomètres carré. Ce moyen lui permettait de montrer l'avantage clair et net des districts industriels de Saxe, de Berlin et de la Ruhr sur la Prusse orientale. Brentano n'était donc pas intéressé par les arguments de ses adversaires, qui montraient haut et fort que ces districts industriels, surtout en Saxe, affichaient un taux de recrues aptes au service qui n'excédaient souvent pas 35 à 38 %. En revanche, dans le Canton de Gumbinnen, au cœur de la Prusse orientale, plus de 65 % des jeunes gens étaient jugés « bon pour le service ». Brentano répondait en chiffre absolu et montrait que Gumbinnen donnait néanmoins juste un dixième des soldats par rapport aux centres industriels.

Les arguments de Kuczynski prenaient une autre direction : il essayait laborieusement de trouver des fautes méthodologiques dans l'argumentation de Sering et ses collègues<sup>42</sup>. Les chiffres qu'utilisait Sering ne seraient pas comparables avec les situations antérieures. Si on avait voulu soutenir l'argumentation de Hansen sur la dégénération continue des générations dans les villes on aurait dû s'appuyer sur des tables historiques plus stables. Kuczynski trouvait donc que l'on manquait surtout de connaissances sur les points dont on discutait. Les chiffres stationnaires étaient avancés pour décrire un processus purement généalogique. Sa critique était une critique des catégories qu'on appliquait dans la discussion. Comment être sûr de l'origine d'un soldat, si on ne pouvait pas croiser des informations sur son origine géographique, sociale et sur son état médical ?

L'argumentation de Kuczynski avait deux *a priori* méthodologiques qui menaient à une nationalisation méthodologique et institutionnelle du discours sur la statistique militaire.

1. Une comparaison avec d'autres pays était en quelque sorte hors de question, car Kuczynski et Brentano réagissaient dans leurs réflexions à des questionnements très allemands. En même temps, les hypothèses très fortes du camp opposé se comprenaient également dans cette logique nationale. Les catégories établies n'avaient pas d'équivalent dans les autres pays en Europe.
2. La discussion avait besoin de la coopération et du soutien des structures nationales et de l'administration publique, surtout du militaire mais également du bureau de

---

41 L. BRENTANO, « Die heutige Grundlage der deutschen Wehrkraft », *Die Nation*, 30/10/1897, pp. 67-71.

42 R.R. KUCZYNSKI, *Der Zug nach der Stadt, Statistische Studien über die Bevölkerungsbewegungen im Deutschen Reich*, Stuttgart, J.G. Cotta'sche Buchhandlung, 1897.

statistique. Pour avancer les thèses de l'un ou de l'autre des deux camps, on était obligé de recourir aux données des recensements ou des listes établies lors des conseils de révision. Ceci se reflétait dans une multitude de motions au parlement allemand, venant de tous les côtés. Il était impossible de poursuivre ce débat indépendamment d'un sentier défini par des institutions étatiques ou militaires et d'éviter donc des échos politiques importantes.

Mais malgré cette nationalisation cachée du débat, la discussion autour de la statistique militaire avait des effets de transfert importants dans d'autres pays, que je vais essayer d'esquisser brièvement.

## **Une histoire croisée des discours nationalistes – Suisse, France, Allemagne avant la première guerre**

Le débat qui était, à l'origine, un débat fortement transnational, par les experts intéressés mais aussi par les arènes dans lesquelles les chiffres sur l'aptitude étaient présentées, connaissait donc pour le cas allemand une forte nationalisation, qui lui donnaient un sens propre. Derrière une question qui semblait être purement technique à l'origine, apparaissait un débat fondamental sur l'aptitude militaire de la nation. Cette discussion touchait donc à l'identité nationale par les chiffres englobant la sécurité nationale. Techniquement, ceci révèle un autre point important du débat, c'est le droit sur les chiffres. Vers le tournant du siècle apparaissait une nouvelle ligne de conflit qui était celle entre les différents groupes d'acteurs. En France, le nationalisme dans le débat était plus marqué qu'en Allemagne, ce qui résultait du débat sur la dénatalité vers la fin du siècle et le topo d'un déclin militaire par rapport à l'Allemagne.

Mais tous ces débats dépendaient fondamentalement de l'objectivité et de la fiabilité des chiffres. Les statistiques militaires se composaient en réalité par les statistiques du recrutement à l'armée et de la statistique médicale de l'armée dans laquelle les médecins militaires se servaient largement des résultats du recrutement. Dans nombreux pays d'Europe, entre autre en France et en Allemagne, ces statistiques étaient établies par des organismes différents, notamment le département de médecine militaire et le département des statistiques. Ce dernier dépendait en France du ministère de la guerre, alors qu'en Allemagne il faisait partie du bureau de statistique. C'est seulement par une prise de conscience collective au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle pour les problèmes de ces statistiques militaires que commence un processus de réforme institutionnelle par lequel, par exemple, le ministère français rassemblait les responsabilités pour les statistiques au sein d'un seul bureau.

Ce conflit classique entre des professions de formations différentes, médecins et statisticiens, se pose d'une manière ou d'une autre dans tous les Etats mais il était particulièrement bien visible en Suisse. Le pays était fondamentalement différent de la France ou de l'Allemagne dans l'organisation de son armée mais qui était fort semblable dans les discussions statistiques. Ceci a donné lieu à une riche correspondance entre le département de médecine militaire et le bureau de statistique.

En 1875, la Suisse avait introduit pour la première fois une loi sur le recrutement au niveau national<sup>43</sup>. Ces procédures qui faisaient antérieurement partie des responsabilités cantonales étaient maintenant réglées par le département militaire à Berne. Les résultats des conseils de révisions étaient envoyés à ce bureau pour que les statisticiens en produisant un rapport annuel sur les résultats du recrutement. L'association des médecins militaires attendit quelques années, suivant les démarches des statisticiens. Mais, en 1888, les médecins militaires, qui s'étaient rassemblés juste avant dans une association professionnelle, envoyèrent une motion au chef de la médecine militaire suisse, se plaignant à plusieurs reprises que leurs résultats n'étaient pas repris correctement par les statisticiens. De son côté, le bureau statistique réclamait des résultats plus clairs et plus homogènes. Les résultats étaient souvent illisibles, la question de la publication de ces résultats n'étant pas toujours réglée.

C'est après 1900 que la discussion sur la statistique militaire suisse atteint son sommet, au même moment, où la discussion en Allemagne devient elle aussi violente. La raison en était simple. C'est Walter Abelsdorff, un disciple de Max Sering – l'avocat de la vie rurale en Allemagne – qui a pris en main les statistiques suisses. Selon les explications de Abelsdorff, la Suisse présenterait en quelque sorte le contre-exemple de l'Allemagne<sup>44</sup>. Avec l'importance de la vie rurale en Suisse et un taux d'aptitude au service militaire bien plus élevé qu'en Allemagne, elle semble prouver que l'Allemagne, engagée sur la voie de l'industrialisation, fut en déclin démographique. Ces discours sur la Suisse étaient en contradiction avec l'auto-conscience de la société helvétique. Ce débat posait également la question suivant : dans quelle mesure et à quelle fin les scientifiques, allemands ou autres, devaient avoir le droit de s'emparer des chiffres suisses pour prouver leurs propres théories. Les données n'étaient-elles désormais pas confidentielles ? Pourrait en risquer de les publier librement ? Tous ces débats contribuaient à ce que les rapports statistiques annuels sur le recrutement à l'armée soient classés confidentiels à partir de 1911, un seul extrait étant publié chaque année dans la revue suisse de statistiques.

Avec le début de la première guerre, ces discours statistiques et démographique sur le recrutement à l'armée s'achèvent définitivement. Dans un premier temps, la guerre mettait fin aux congrès internationaux, moteur de la discussion sur les bonnes méthodes pour construire des statistiques. Elle clôt aussi les activités statistiques des conseils de révision qui désormais n'appliquaient plus les mêmes critères avec la même rigueur qu'avant. Après la guerre, le débat ne retrouva plus le même contexte : les antimodernistes avaient trouvé d'autres champs de batailles et les paradigmes biologistes voire racistes prenaient le relais.

Mais pour la logique de construction des catégories démographiques, ces débats restaient d'une importance prépondérante. Les critères de recrutement trouvèrent leur place dans bon nombre de recensement, sans souvent être utilisés. Le contexte transnational de la production de ces chiffres et leur fonctionnalisation au sein des débats nationalistes

---

43 Pour ce qui suit voir H. HARTMANN, *op cit.*, pp. 116-127.

44 W. ABELSDORFF, *Die Wehrfähigkeit zweier Generationen*, Berlin, G. Reimer, 1905.

nous amène à reconsidérer un tel savoir émergent. Sa disponibilité et son caractère extra-universitaire facilitèrent son usage dans de nombreux contextes de l'Etat nation. Il nous ramène donc également à un renouveau de l'histoire nationale du savoir à travers des perspectives transnationales.

---

### III

## MÉMOIRES DE MASTER

Benjamin HOUARD

### MULHOUSE ET L'ISLAM : HISTOIRE D'UNE POLITIQUE MUNICIPALE (1977 – 2008)

*Mémoire de Master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe » sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 5 juillet 2011.*

La question des rapports entre l'islam et la République est souvent placée au cœur des débats publics. L'enjeu de l'intégration des musulmans devient crucial pour l'équilibre de la société. Les acteurs locaux sont en quête de réponses pour améliorer l'accueil des musulmans sur leur territoire.

Mulhouse est l'une des premières villes de grande taille à prendre sérieusement en main la question de l'islam. Beaucoup d'expériences ont été tentées et la ville a su revenir sur celles qui n'ont pas fonctionné. Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'exemple mulhousien.

### Une influence étrangère

Même si l'arrivée des musulmans à Mulhouse est bien antérieure, le premier flux migratoire significatif date de 1945. Les besoins de main-d'œuvre sont importants pour la reconstruction et la relance des industries de la ville. Les premiers musulmans mulhousiens sont Algériens. Les origines se diversifient à partir du début des années 1960 avec l'arrivée de Marocains, recrutés en majorité pour travailler à l'usine de Peugeot Mulhouse, puis de Turcs. La présence des musulmans à Mulhouse est particulièrement importante. En 1999, nous l'avons estimée à 26 601 personnes, soit un quart de la population mulhousienne. Tout indique qu'elle s'est accrue depuis. Avec le temps, nombre d'entre eux ont acquis la nationalité française.

L'islam à Mulhouse et en France s'est construit sous l'influence des Etats étrangers musulmans, qui ont permis aux musulmans de se rassembler autour d'associations sur lesquelles ils avaient autorité. Le financement des premières actions des musulmans de France est issu de l'étranger. Les Etats du Maghreb, surtout, ont créé des liens solides avec leur communauté émigrée par le biais des amicales de travailleurs. Les réponses aux besoins des musulmans de France étaient apportées par leurs pays d'origine, qui facilitent l'intégration de leurs compatriotes dans la société française. Par exemple, le Centre Islamique des Algériens de Mulhouse a financé, en 1989, la construction de sa mosquée, dans les locaux d'une ancienne usine rue Schwilgué, grâce au soutien de l'Amicale des Algériens en Europe. Cette influence, corrélée à l'absence de politique publique en direction

de l'islam, a longtemps contribué à réduire les musulmans à leur statut d'immigrés. Venus pour apporter une main-d'œuvre docile et peu coûteuse aux industries, ils ont dû faire face à la même négligence de la part de la société française que les immigrés européens arrivés avant eux. Rien n'est organisé pour faciliter leurs conditions de culte. Les rares lieux de prière sont installés dans une pièce aménagée dans les foyers SONACOTRA pour travailleurs immigrés et dans les usines. Pourtant, les équipes municipales successives tentent de répondre aux quelques demandes qui leur sont adressées par des musulmans, comme l'ouverture d'un carré musulman au cimetière central dès 1957.

L'Association des Musulmans d'Alsace (AMAL) obtient un permis de construire, afin d'inaugurer la mosquée En-Nour, la première en Alsace, dans un ancien garage de la rue Neppert, en 1977. Elle correspond à la première affirmation de l'islam dans l'espace public mulhousien. Cette ouverture a été facilitée par l'efficacité du dialogue entre l'association et la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, qui a mis à sa disposition une de ses annexes dès 1971. Le rayonnement et la bonne réputation acquis par AMAL lui ont ainsi permis d'obtenir les fonds nécessaires à l'ouverture d'un lieu de culte attiré. AMAL est la seule association d'envergure à ne pas être affiliée à un Etat étranger. Elle est un des membres fondateurs de l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF).

Les premières déclarations d'intention gouvernementales en faveur des musulmans datent de 1976<sup>45</sup>. Plusieurs autres suivront. Les moyens financiers et politiques de l'Etat restent finalement bien limités. Les véritables réponses aux demandes des musulmans sont apportées par les collectivités territoriales. L'échelon pertinent pour traiter ces questions est la municipalité.

La prise en compte politique de l'islam correspond à la période de l'émancipation des musulmans des foyers, souvent liée à l'arrivée de proches dans le cadre du regroupement familial. L'installation en France prend une forme durable, voire définitive. Les premières demandes de reconnaissance du culte musulman sont émises par les associations. Les revendications principales portent sur des espaces convenables pour la pratique du culte et la bonne tenue des fêtes religieuses (prières et sacrifice rituel). La médiatisation d'événements en lien avec l'islam (Révolution iranienne, affaire du foulard, marche des beurs, réaction à la publication du roman *Les Versets Sataniques*) a favorisé à la fois une prise de conscience des pouvoirs publics et un intérêt de l'opinion pour ces questions. Dans un premier temps, les municipalités tentent de faciliter l'organisation de fêtes religieuses, bien plus simple et rapide à concrétiser que la construction de mosquées.

## Des expériences municipales

La Ville de Mulhouse a pris en main très tôt la question de l'islam. L'élection de Jean-Marie Bockel en 1989 a été l'événement déclencheur. La plupart des élus arrivent en fonction avec des idées très lacunaires sur le sujet. Leurs connaissances sont surtout empiriques, elles s'acquièrent avec l'expérience. Les publications sur l'islam en France et sur les politiques municipales restent du domaine de la recherche scientifique et sont peu accessibles aux élus. La reconduction de l'équipe municipale en 1995 et 2001 permet

---

45 Discours de Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, à Evry le 14 mars 1976.

d'inscrire le travail de la personne en charge des questions relatives à l'islam dans la durée. Pierre Freyburger<sup>46</sup>, en tant qu'adjoint à la politique de la ville puis à l'éducation et aux cultes à partir de 2003, est responsable de la gestion de l'islam dans l'organigramme municipal. L'interlocuteur est identifié. Il est reconnu et son expérience a pu lui permettre d'obtenir un état des lieux détaillé des rapports de force mulhousiens.

Cette continuité explique, alors, que la ville ait su préserver une pluralité d'interlocuteurs. Elle a veillé à ne pas entretenir de relations exclusives avec une seule association<sup>47</sup>. Toute association devait faire preuve de son sérieux, de sa fiabilité et de son adhésion aux principes républicains. Chacune était considérée sur la base d'une égalité de départ, mais il convient de constater que l'ampleur du soutien apporté par la mairie prend en compte la renommée, les capacités de financement et, surtout, les motivations des associations. Aucune communauté ni tendance religieuse ou politique n'a été publiquement privilégiée. Tout projet respectant les conditions de la ville était interprété comme une avancée pour la pratique de l'islam à Mulhouse.

Avec l'appui du Fonds d'Action Sociale et l'association multiculturelle Alsace Plurielle, le Conseil Islamique de Mulhouse (CIM) est créé, dès 1991, afin de regrouper l'ensemble des représentants de l'islam. L'adhésion aux valeurs républicaines est l'unique condition pour faire partie du CIM. Les responsables des cultes concordataires participent aux réflexions. L'objectif principal est d'aboutir à la construction d'une grande mosquée, qui prendrait la place de la caserne Lefebvre. Celle-ci, désaffectée, a été mise à la disposition des musulmans pour célébrer le mois du ramadan 1990. Un rez-de-chaussée de la caserne est prêté, par la suite, à l'association du Centre Culturel Turc, le premier étage étant occupé par les autres communautés. Les conditions de l'administration de la future grande mosquée attisent les craintes. Les associations déjà bien implantées appréhendent de perdre leur prééminence sur l'islam à Mulhouse. Le projet de grande mosquée n'aurait sans doute pas été proposé par les musulmans. Les musulmans n'auraient sans doute pas proposé d'eux-mêmes un projet de grande mosquée. Ils ont, malgré tout, choisi de prendre part aux orientations définies par la ville.

Le Conseil Islamique de Mulhouse cesse de se réunir en 1994. Cette expérience est un échec. Elle a mis en exergue les luttes de pouvoirs, les jalousies et les divisions ethno-religieuses entre les communautés turques et maghrébines notamment. L'islam apparaît comme un corps hétérogène et complexe. Les communautés et les associations ont néanmoins trouvé un cadre où se rencontrer et nouer des contacts qui étaient jusqu'alors inexistantes. Le Centre Culturel Turc reste locataire de la caserne jusqu'en 1999. L'association déménage alors dans les locaux de la rue Josué Hofer, qu'elle ne pouvait occuper à cause d'un litige lié au respect du permis de construire.

---

46 Il quitte son poste d'adjoint en 2007 pour dénoncer l'entrée de Jean-Marie Bockel dans le gouvernement Fillon. Depuis, trois adjoints se sont succédés pour traiter les questions liées à l'islam : Denis Rambaud (délégué à la politique de la ville et aux cultes), Bernard Stoessel (aux cultes) et Paul Quin (sécurité et cultes).

47 Nous avons pu observer le contraire au niveau de certains ministres de l'Intérieur, qui considéraient la Grande Mosquée de Paris comme le seul interlocuteur légitime sur les sujets touchant au culte musulman. Nous faisons allusion aux périodes de 1957 à 1971 et à celle, plus récente, entre 1993 et 1995.

Le sacrifice du mouton ou du bœuf à l'occasion de l'Aïd el Kebir était aussi pratiqué dans l'enceinte de la caserne Lefebvre sous le contrôle de vétérinaires chargés de garantir le respect des conditions d'hygiène. La qualité du dispositif était unanimement reconnue. Il n'a malheureusement pas pu être reconduit dans un autre lieu. Le seul abattoir du Haut-Rhin situé à Cernay est saturé durant la période de l'Aïd el Kebir et de nombreux musulmans de la région ne peuvent y avoir accès. La rigueur des règles qui régissent l'abattage rituel en France<sup>48</sup> n'a pas permis à la ville de Mulhouse de trouver de solutions. Elle s'est progressivement déchargée de la question qui est sous la responsabilité de la préfecture du Haut-Rhin.

La Ville choisit de maintenir le prêt d'une salle pour les prières de l'Aïd el Fitr et de l'Aïd el Kebir. Le Parc du 14 Juillet, puis le Parc des Expositions à partir de 1996, sont gracieusement mis à la disposition des musulmans. Une coordination des musulmans de Mulhouse est instituée. Bien moins ambitieuse que le CIM, elle a pour seul objet de préparer le déroulement des deux prières. L'ensemble des associations de la ville y participe. La coordination n'a pas d'existence légale. Les associations assument à tour de rôle les frais de fonctionnement et les risques de l'organisation des prières, qui rassemblent chaque année entre 6000 et 10000 personnes. Mulhouse est l'une des premières villes à autoriser la mise à disposition de salles d'une telle capacité pour la célébration des deux principales fêtes du calendrier musulman. La qualité de l'organisation démontre que les musulmans peuvent se rassembler autour de certains événements. La condition est que chaque association puisse conserver ses prérogatives et ne se voie pas imposer une manière particulière de pratiquer le culte.

Les structures créées par des municipalités (CIM) ou par l'Etat français (CORIF<sup>49</sup>, CFCM<sup>50</sup>) entités extérieures à l'islam, n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Les rares expériences de formation d'un groupe de pression composé de musulmans laïcs ne sont pas parvenues non plus à avoir une influence significative. Une nouvelle fois, les divisions sont la principale cause de ces échecs.

Dès lors, le concept d'« islam de France », dont de nombreux élus se réclament, est loin d'être constitué. Les principaux acteurs nationaux et internationaux de l'islam de France sont encore largement identifiés comme proches d'un Etat étranger, même si les liens politiques et financiers se sont considérablement assouplis depuis les trente dernières années.

Les gouvernements successifs se font une idée particulière de la séparation des cultes et de l'Etat. Adoptant une posture paternaliste, l'Etat serait seul en mesure d'encadrer la réunion des musulmans. Peu importe le fonctionnement de la structure et les objectifs, l'essentiel est que les musulmans se regroupent.

L'unité des musulmans de France est utopique et n'est finalement pas nécessaire. Chaque Fédération ou association locale est apte à entretenir des relations bilatérales avec les autorités publiques. Elles peuvent directement présenter leurs propositions, sans

---

48 Le sacrifice doit obligatoirement avoir lieu dans un abattoir.

49 Conseil de réflexion de l'Islam de France.

50 Conseil Français du Culte Musulman.

passer par un conseil dont la légitimité pose question. Les tentatives de rassembler les musulmans ont pour seul effet d'exposer les rivalités au grand jour et d'alimenter les préjugés sur les musulmans, qui seraient incapables de travailler ensemble et donc de faire des compromis qui remettraient en cause certains intérêts personnels. Les divisions sont propres à tous les cultes, l'islam est loin d'être une exception.

## Une politique de projets

En 1994, l'Institut de réflexion et d'entraide des Marocains et originaires du Maroc inaugure la mosquée Es-Salam dans un ancien entrepôt. A la suite de l'échec du CIM, la Ville commande, la même année, un rapport sur la situation de l'islam à Mulhouse à l'Observatoire Régional de l'Intégration. Les conclusions de cette étude conduisent la Ville à réorienter sa politique vers la construction de mosquées de proximité dont l'influence se limite à un quartier. La Ville n'est plus initiatrice de projets, elle se contente d'accompagner les propositions défendues par les associations en leur procurant un support technique. Les relations bilatérales entre la municipalité et les associations sont privilégiées. Un soutien financier n'est pas prévu. Les propositions soumises à la mairie sont traitées au cas par cas. Ce qui apporte une certaine souplesse dans l'élaboration des projets. L'objectif est de donner la possibilité de pratiquer le culte dans des conditions dignes, dans des mosquées identifiées et reconnues dans les quartiers où résident bon nombre de Mulhousiens. L'édification d'une grande mosquée regroupant l'ensemble des composantes de l'islam à Mulhouse n'est plus prioritaire.

La Ville privilégie le soutien aux mosquées bâties *ex nihilo*, qui n'occupent pas de locaux réhabilités. Cependant, elle n'est pas parvenue à établir un cadre précis permettant de savoir quelles aides elle était susceptible d'apporter à la construction d'une mosquée.

La « doctrine » censée faciliter la création de lieux de culte de proximité n'a été suivie que pour une seule mosquée. L'association Foi et Pratique, proche du mouvement piétiste Tabligh, qui gérait le lieu de culte du foyer rue de la Rochelle, a pu profiter d'un bail emphytéotique<sup>51</sup> pour édifier la mosquée Koba dans le quartier de Bourtzwiller. L'association doit verser annuellement à la Ville une somme symbolique pour occuper le terrain. Des échanges réguliers concernant le choix du terrain, l'architecture et le financement du futur lieu de culte n'ont eu lieu entre les responsables municipaux et ceux de l'association. La Ville est particulièrement attentive à l'accessibilité de la mosquée au public, avec des places de parking suffisantes, et à l'harmonie de son architecture avec celle des bâtiments situés dans son environnement immédiat. L'édification d'un minaret n'est pas encouragée, mais reste tolérée. Les subventions issues d'Etats étrangers ne sont autorisées que si elles ne représentent qu'une faible part du coût global.

Il s'agit de définir un juste milieu entre un appui inconditionnel aux associations et une rigueur qui découragerait l'émergence de projets. Le processus aboutissant à l'ouverture d'une mosquée dure plusieurs années et présente des risques importants.

---

51 Contrat de location longue durée par lequel le propriétaire du terrain (la ville de Mulhouse) s'engage à en donner au locataire (association Foi et Pratique) la jouissance en échange d'une redevance annuelle.

Les financements sont incertains et reposent, pour l'essentiel, sur la bonne volonté des fidèles, qui ont de faibles ressources pour la plupart. Un projet peut être interrompu à tout moment pour défaut de paiement des fournisseurs. De plus, sa réalisation est subordonnée à la délivrance d'un permis de construire, qui n'est jamais acquise.

Les conditions imposées par la mairie n'ont pas empêché les projets d'être menés à leur terme. Cette situation est loin d'être identique dans d'autres villes où des projets sont mis à l'arrêt pour plusieurs années et, parfois, purement et simplement annulés.

Les communautés fortement représentées à Mulhouse sont parvenues à ouvrir leurs propres mosquées. Les Algériens, les Marocains et les Turcs possèdent chacun leur lieu de culte. Pourtant, les espaces pour pratiquer le culte manquent. Les mosquées doivent refuser du monde pour la prière du vendredi.

La Ville abandonne la ligne directrice de soutien à la construction de lieux de culte de proximité lorsque AMAL présente son souhait d'édifier une grande mosquée à Mulhouse. L'association dispose d'une trésorerie solide et sa forte implantation à Mulhouse lui permet de compter sur de nombreux mécènes potentiels. Des discussions s'engagent avec les responsables municipaux. Ce projet ne concerne pas un seul quartier, mais l'ensemble de la ville. Après de longues recherches, un terrain est trouvé à proximité du cinéma Kinépolis.

Dans un premier temps, la ville propose une aide similaire à celle accordée à la construction de la mosquée Koba, mais le bail emphytéotique est refusé. L'association, qui est propriétaire de son terrain situé rue Neppert, l'aurait perçu comme une régression. Une négociation s'engage et l'association obtient gain de cause en septembre 2005. AMAL achète le terrain<sup>52</sup> pour 235 000 euros, avant que l'équivalent lui soit reversé sous forme de subvention deux ans plus tard<sup>53</sup>. En échange, les responsables municipaux exigent une complète transparence sur le financement. Cette subvention constitue la seule aide financière de la mairie au projet. L'important délai entre l'achat du terrain et le reversement s'explique par la volonté de la municipalité de se prémunir contre un éventuel abandon des travaux et par le changement de la dimension du projet : ajout d'un parking souterrain, d'un espace de remise en forme et d'une salle de prière plus haute. L'ouverture est prévue pour le mois du ramadan 2012 et le coût total devrait avoisiner les 12 millions d'euros.

Le modèle mulhousien de gestion municipale de l'islam repose sur le pragmatisme, la patience et la continuité. L'amplitude qu'offre le droit local n'a pas réellement été mise à profit. L'engagement de la Ville de Mulhouse aurait pu être bien plus fort que ce qu'il a été, notamment en matière de financement des associations. L'imprécision du droit local peut donner lieu à de nombreuses interprétations. Les risques de recours en justice existent. La Ville n'a pas eu d'autre choix que de mettre en route de nouveaux projets, malgré son peu de connaissance des réalités du terrain et l'absence totale de retour d'expériences. Un engagement en faveur de l'établissement de l'islam pouvait comporter des risques. La réaction des électeurs était impossible à anticiper. Ils pouvaient détourner

---

52 L'achat est validé par un vote lors du conseil municipal du 18 septembre 2006.

53 A l'occasion du conseil municipal du 15 septembre 2009.

le vote au profit de l'extrême droite. Un entretien avec Jean-Marie Bockel traduit bien le trouble auquel est confronté un élu dépourvu de toute ligne directrice, mais ambitieux :

« Il n'y a pas de guide : c'est qu'on invente en permanence. On se plante assez souvent, mais quand on s'est planté il faut savoir en faire l'analyse. On est passé par toutes les erreurs possibles et imaginables dans notre relation avec l'islam, mais en même temps, on avance. On continue d'avancer. »<sup>54</sup>

Les élus n'obtiendront aucun résultat s'ils ne font pas l'effort préalable de consulter les représentants musulmans, individuellement ou collectivement. Ils doivent tenir une posture originale en fondant leur politique sur les réponses qu'ils peuvent apporter aux demandes des musulmans. Cette attitude semble être bien plus efficace que celle d'élus qui initient des projets destinés aux musulmans.

Les contacts avec la population locale ne sont pas à négliger. L'extrême droite, particulièrement bien implantée à Mulhouse, n'hésite pas à exploiter les idées reçues liés à une forte présence musulmane. L'islam est au cœur des débats de la campagne municipale de 2001. Les échanges avec la population locale sont encouragés pour rompre avec les préjugés à travers le dialogue interreligieux ou des animations mises sur pied par les associations. La Ville programme plusieurs réunions d'information à destination des habitants des quartiers dans lesquels une mosquée va être inaugurée. Elle s'investit également dans l'organisation d'événements culturels, tels les spectacles présentés à l'occasion des Nuits du Ramadan depuis 2008, et dans la réalisation d'un calendrier interreligieux. Cet effort semble payer. Les oppositions sont bien moindres pour la construction de la mosquée En-Nour que pour la mosquée Koba, dix ans auparavant.

Les conditions imposées aux constructions de mosquées peuvent évoluer en fonction de la confiance que place la mairie dans chaque association. Les regroupements autoritaires de plusieurs associations autour d'un même projet doivent être évités. Les conditions seraient alors établies pour envenimer les conflits.

Même si des initiatives sont estimées satisfaisantes par un élu, elles peuvent ne pas être soutenues par les musulmans. Encore une fois, la discussion avec les responsables musulmans permet de dénouer les difficultés. Il s'agit de ne pas s'obstiner autour d'un projet si celui-ci n'aboutit pas au résultat escompté. Enfin, un élu ne peut comprendre les spécificités de l'islam dans sa ville – chaque situation locale diffère – et émettre des propositions constructives sans être resté longtemps en poste. La continuité est la clé de toute politique viable.

L'accroissement du nombre de musulmans de nationalité française a pu encourager la Ville dans ses démarches. Même si plusieurs études confirment leur inclination à gauche, les musulmans disposent d'un poids électoral certain. Leur absence d'unité les empêche cependant de peser collectivement sur le résultat d'un scrutin. L'influence électorale des musulmans est encore loin d'être décisive. Les élus de culture musulmane au conseil

---

54 Jean-Marie Bockel cité par C. de GALEMBERT, « L'islam des acteurs publics territoriaux : entre incertitude et ressource d'autorité politique » in *Les cahiers de la sécurité*, INHES, n°62, 2006.

municipal sont régulièrement considérés comme les porte-parole d'une communauté, bien que leur délégation n'ait aucun rapport avec l'islam.

La prise en main précoce de la politique de l'islam par la Ville donne tout son sens à l'approche historique. Le recul pour interpréter toutes les conséquences de la plupart des actions de la municipalité est suffisamment important<sup>55</sup>. Une perspective a donc pu être apportée à notre réflexion. Elle ne se limite pas seulement à la simple description. Des liens évidents se créent entre les différents temps forts de cette politique. L'exemple mulhousien est susceptible de servir à d'autres collectivités qui envisagent de construire des actions communes avec les musulmans. Il répond aux besoins de références de certaines collectivités.

---

55 L'étude du cas de la construction de la grande mosquée devra, par contre, faire l'objet d'autres travaux.

Anne-Laure NYARI

## LE SPECTACLE VIVANT AU MUSÉE L'EXEMPLE DU MUSÉE DES CONFLUENCES

*Mémoire de master "Sciences de l'information et métiers de la culture", spécialité "Patrimoines et Musées", sous la direction d'Olivier Thévenin, soutenu le 6 septembre 2011.*

Le spectacle vivant se définit par une représentation d'un ou de plusieurs artistes devant un public et s'oppose ainsi aux actions artistiques qui ne s'effectuent pas « en direct » devant les spectateurs, tel que le cinéma par exemple. Cette expression englobe une grande variété de disciplines artistiques, tels que la danse, la musique, le chant, les comédies musicales, le théâtre, l'opéra, le cabaret, le conte, le mime, les arts de la marionnette, le cirque ou encore les arts de la rue. Le spectacle vivant n'est donc pas défini par son lieu de représentation.

L'expression « spectacle vivant » n'a été officialisée que tardivement, lorsque le Ministère de la Culture s'est intéressé à la législation autour des métiers du spectacle et a créé, en 1993, une commission pour le « spectacle enregistré » par opposition à celle du « spectacle vivant ». L'appellation a été choisie en concertation avec les professionnels du spectacle. De plus en plus de musées introduisent aujourd'hui le spectacle vivant dans leur programmation, que ce soit en auditorium ou dans l'espace même de présentation des collections. Le phénomène a pris une telle ampleur que le Ministère de la Culture qualifie l'association du spectacle au musée de « mariage d'amour<sup>56</sup> ». Pourtant, cette association suscite de nombreuses controverses.

De façon générale, les spectacles disposent de leurs lieux de représentation spécifiques, des salles qui sont nombreuses sur le territoire et qui disposent de régies techniques beaucoup plus importantes que celles des auditoriums de musée. Quelle légitimité ont alors les musées à programmer des spectacles ? En effet, la situation semble à première vue paradoxale. Comment ces spectacles, tout en sons et en mouvements, s'insèrent-ils dans des lieux où il est convenu de ne pas parler fort et de ne pas courir ? Dans quels buts et de quelles manières les musées les programment t-ils ?

Le musée des Confluences à Lyon a placé le spectacle vivant au cœur de ses réflexions et a élaboré une politique mettant en exergue les raisons de cette programmation mais aussi les limites de cette dernière.

---

56 J. LEBRIKI, Spectacles vivants dans les musées : un mariage d'amour. *Culture.gouv* [en ligne], juin 2007, n° 149 [consulté le 10 août 2011].

## La politique de programmation du musée des Confluences

### *Un musée*

Héritier du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, le musée des Confluences est un projet de grande envergure, initié à la fin des années 1990. En tant que musée de sciences et sociétés il entend répondre, notamment à travers ses trois expositions dites « de synthèse et de référence », aux grandes questions de société telles que l'origine du monde, la nature de l'homme et ses relations avec son environnement ou encore la capacité des cultures à innover, communiquer et échanger. En complément, d'autres espaces présenteront des expositions de « déclinaison » qui traiteront de sujets d'actualité et d'enjeux sociétaux.

La politique culturelle du musée a été en grande partie façonnée par le canadien Michel Côté qui en a pris la direction de 1999 à 2010. Il a notamment choisi de placer l'accent sur le discours, davantage que sur l'objet. A l'instar des centres d'interprétation, l'œuvre est présente comme illustration d'un thème, le propos primant ainsi sur les collections<sup>57</sup>.

En attendant son ouverture au public, prévue en 2012, dans une architecture « futuriste » imaginée par le cabinet d'architecture autrichien Coop Himmelb(l)au<sup>58</sup>, le musée propose des actions culturelles hors les murs, affirmant ainsi sa volonté de s'inscrire d'ores et déjà dans le paysage culturel lyonnais.

### *Des acteurs de la programmation*

Créé au Muséum en 1998 et dirigé par Yvan Mathevet depuis janvier 2002, le service des publics « *a pour objectif double de développer et fidéliser les publics*<sup>59</sup> ». Il veille à ce que les expositions soient accessibles à tous les publics, aussi bien dans leurs formes que dans leurs contenus et développe, dans ce même souci, des actions de médiation ainsi que des activités culturelles. Ancré dans ce service, le pôle de la programmation culturelle comprend trois branches. Une première, spécifiquement dédiée à l'organisation du *Festival du musée des Confluences*, nouvel événement annuel du musée, une deuxième dédiée aux rencontres scientifiques et enfin une troisième branche principalement axée autour du spectacle vivant et du cinéma, conduite par Sylvie Laurent, chargée de la programmation culturelle.

### *Un contexte*

La programmation de spectacle vivant peut être liée aux expositions ou indépendante, mais toujours en lien avec les thématiques traitées par le musée. Actuellement, elle peut

---

57 S. CHAUMIER et D. JACOBI, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 119 | 2008, mis en ligne le 21 janvier 2011. URL : <http://ocim.revues.org/348>.

58 <http://www.museedesconfluences.fr/chantier/index.html> [consulté le 03 avril 2012].

59 M. CÔTE (dir), *Du Muséum au Musée des confluences*. vol. 2, Médiation et activités culturelles. Lyon : Musée des confluences, 2008, p. 28.

être conçue dans le cadre d'événements nationaux, telles que les Journées du Patrimoine, la Nuit des musées, la Fête de la Science ou encore la Fête de la musique, mais elle peut également être co-organisée avec d'autres structures et s'inscrire dans le cadre d'événements extérieurs.

Le musée ne disposant pas encore de ses locaux, créer et développer des partenariats sont une véritable nécessité. Dans le futur musée, deux auditoriums permettront notamment d'accueillir du spectacle vivant, ce qui n'impliquera pas la disparition totale des actions hors les murs.

### *Une identité*

La longue période de réflexion dont a pu bénéficier le musée pour sa conception lui a permis de se forger une forte identité fondée sur un projet scientifique et culturel<sup>60</sup>, dense et nourri. Ce document, qui a permis de mettre à plat et d'expliquer la politique culturelle du musée, ses futures orientations et ses choix stratégiques, met en lumière les raisons de la présence du spectacle vivant au sein du musée des Confluences.

Le cœur du projet peut se résumer à la recherche de la diversité : varier le public, rendre compte de la pluralité des cultures, proposer des approches multiples, sont parmi les objectifs les plus importants qui constituent le noyau du projet scientifique et culturel. Rendre compte de la complexité du monde est un défi que le musée va tenter de relever, en s'appuyant notamment sur la philosophie développée par Edgar Morin.

Philosophe et sociologue français, considéré par beaucoup au sein du musée comme le mentor de l'institution, il a développé le concept de la « pensée complexe ». Considérant qu'il faut aborder toute question à l'aide de tous les champs disciplinaires, il envisage que pour comprendre le monde, il ne faut pas aborder les choses exclusivement à travers les approches scientifiques. C'est dans ce cadre que le musée revendique l'importance d'avoir une démarche pluridisciplinaire. Cette variété des disciplines utilisées pour construire le discours, apportera une diversité des approches qui amènera à porter non pas un regard mais « des » regards sur le monde qui nous entoure et adopter ainsi une pensée plus complexe et donc plus riche. C'est cette optique que le musée a introduit le spectacle vivant au sein de sa programmation.

Le spectacle vivant est perçu au musée des Confluences comme un complément et un prolongement de l'exposition. Comme il est inscrit dans le P.S.C., « *L'exposition ne peut pas tout dire, elle repose sur des choix et des contraintes. Vouloir enrichir le propos, ajouter un volet ou toucher et informer autrement exige de faire appel à d'autres modes culturels. Le Musée des Confluences « appelle à la barre des témoins » des artistes et créateurs pour que leurs voix prolongent et éclairent son discours*<sup>61</sup>. »

---

60 Le projet scientifique et culturel - P.S.C. - est « un document qui définit les grandes orientations et les stratégies du musée pour les cinq années à venir, en prenant en compte et en mettant en cohérence toutes les missions du musée. » Direction des Musées de France. *Le Projet Scientifique et Culturel*. Fiches méthodologiques de la DMF. 2007 [consulté le 18 août 2011].

61 M. CÔTE (dir), *Du Muséum au Musée des confluences*. vol. 5, Le projet scientifique et culturel. Lyon : Musée des confluences, 2009, p. 70.

Non seulement, le musée laisse s'exprimer les artistes sur toutes les thématiques qu'il aborde, mais plus encore, il positionne le spectacle vivant sur le même plan que l'exposition, comme un moyen de « toucher et informer » le visiteur.

## Quels rôles pour le spectacle vivant au musée ?

### *Diversifier l'offre*

La programmation de spectacle vivant constitue une façon de compléter les thématiques abordées par le musée des Confluences. Le spectacle peut être programmé en tant que partie intégrante du sujet de l'exposition, mais aussi comme une manière de porter un regard différent et supplémentaire sur le sujet de l'exposition.

Aujourd'hui, la mouvance est à la « *présentation la plus complète possible d'une période, d'une civilisation ou d'un mouvement artistique*<sup>62</sup> ». Or, les arts du vivant font partie intégrante de cette présentation. Ainsi, une culture ne serait être représentée, dans sa globalité, sans l'évocation de son patrimoine immatériel, dont les arts du spectacle constituent une part importante<sup>63</sup>.

Depuis 2002, le musée a programmé plusieurs expositions portant sur des cultures représentées dans ses collections. Dans les activités proposées au public autour de l'exposition, le spectacle est présent comme un trait important de ces cultures et donc comme un complément à l'exposition. Concerts, danses, contes ou encore marionnettes ont ainsi été programmés à l'occasion de l'exposition *Mali Kow*, en 2002.

D'une autre manière, le musée donne la parole aux artistes afin de donner à voir une vision différente d'un sujet. Le festival *Ouf d'Astro* par exemple, réalisé en partenariat avec le planétarium de Vaulx-en-Velin en février 2011 et portant sur le thème de la gravitation, a été l'occasion de croiser les points de vue. En plus des rencontres, débats et conférences de scientifiques spécialistes dans ce domaine, le musée a choisi de proposer au public une approche poétique et sensible de la gravitation par la présentation d'un spectacle de danse et d'un spectacle de cirque.

Le musée des Confluences a fait de ce croisement des disciplines une de ses marques de fabrique, en proposant notamment des rendez-vous réguliers, à travers des cycles tels que *Consonances* ou encore *Confluence des savoirs*. Le premier, organisé en partenariat avec le Théâtre de la Renaissance, associe à une pièce de théâtre un débat de société entre scientifiques, philosophes et gens du théâtre. Le deuxième a pour but de proposer,

---

62 J. LEBRIKI, « Spectacles vivants dans les musées : un mariage d'amour », in *Culture.gouv* [en ligne], juin 2007, n° 149 [consulté le 10 août 2011].

63 Les arts du spectacle constituent en effet un des cinq domaines identifiés par l'Unesco comme formant le patrimoine immatériel. Les quatre autres sont, les traditions et expressions orales ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00022#art2> [consulté le 10 août 2011].

sur un même thème, une conférence scientifique et une approche artistique. Le musée invite ainsi sciences et arts vivants à dialoguer.

### *Rendre le musée plus accessible*

Le spectacle vivant n'est pas uniquement proposé dans un souci d'avoir une approche des thèmes la plus complète possible. Il est aussi perçu comme un outil permettant d'atteindre un des objectifs principaux affichés par le service, à savoir, « *élargir et diversifier les publics*<sup>64</sup> ».

Le musée des Confluences souhaite devenir un lieu fréquenté et non pas seulement visité. Grâce à sa programmation culturelle, dont le spectacle vivant constitue une part importante, il encourage le visiteur à « pratiquer » le musée dans la durée. En proposant une programmation culturelle variée, le musée espère toucher un large public, voire même un public non habitué à fréquenter les musées.

Le musée des Confluences a évalué l'impact des spectacles dans la fréquentation et la diversification du public. Le pôle évaluation a ainsi mis en évidence qu'en tant qu'approches nouvelles et originales d'un sujet, les spectacles attirent de nouveaux publics. Lors de l'événement *Observer*, par exemple, les espaces dédiés aux spectacles ont quasiment atteint leur taux de remplissage à chaque représentation, ce qui représentait alors 3 595 places<sup>65</sup>. L'enquête qualitative a permis de recueillir des témoignages expliquant les raisons de ce succès. Certains évoquent simplement l'idée de « se faire plaisir » en venant assister à un spectacle, d'autres, dont souvent les publics familiaux, justifient leur venue par le désir de réaliser une activité ensemble.

Avec le spectacle vivant, le musée cherche également à créer l'événement. Cette forme d'action, devenue aujourd'hui un des pivots du système muséal<sup>66</sup>, permet d'inciter différents publics à franchir le seuil du musée. En tant que média « vivant », le spectacle se prête particulièrement à faire événement. Le spectacle peut jouer le rôle de déclencheur de la visite muséale et participer ensuite à un effet d'acclimatation. « *Une sorte de confiance s'installe alors vis-à-vis des autres fonctions que représente le musée qui avaient pu intimider encore certains*<sup>67</sup>. »

Toutefois, la programmation de spectacles, faisant ou non événement, ne peut constituer une fin en soi et doit être intégrée dans une politique plus large ayant pour objectif de rendre non seulement le musée mais aussi et surtout, son discours, accessible au plus grand nombre.

Le musée des Confluences a expérimenté la difficulté d'attirer un même public sur le long terme et notamment les communautés étrangères de Lyon avec qui il souhaite pourtant travailler. A l'occasion de l'exposition *Fibres malgaches*, présentée en 2006, le

---

64 M. CÔTE (dir), *Du Muséum au Musée des confluences*. vol. 2, *op.cit.*, p. 7.

65 C. ALLAINÉ, « Observer », in *La connaissance des publics du Musée des Confluences. Synthèse des résultats d'évaluation*. [s. n.], septembre 2010, n°11, p. 3.

66 B. DUFRÈNE, « Les territoires de l'événement », in *L'événement au musée*, retranscriptions du colloque Partages (Paris, 11 avril 2008).

67 E. WALLON, « Entre contemplation et participation : le public aux prises avec la théâtralité », in *L'événement au musée*, retranscriptions du colloque Partages (Paris, 11 avril 2008).

musée des Confluences a réussi, à travers la programmation d'activités culturelles, à mobiliser les communautés malgaches. Cependant, lors des expositions qui ont suivi, ce même public n'a plus été au rendez-vous. Le musée réussit à mobiliser une communauté lorsque ses actions sont liées à sa culture, mais il ne parvient pas, dans une aussi grande proportion, à l'intéresser à des sujets qui la concernent moins directement.

Le spectacle vivant est intéressant à programmer en terme de fréquentation de publics, mais il doit s'intégrer dans une politique globale ; réussir à faire venir un type de public à un spectacle ne suffit pas nécessairement à le sensibiliser durablement au musée.

### *Offrir une nouvelle forme de médiation*

Le musée des Confluences programme enfin le spectacle vivant comme une forme nouvelle de médiation. Ainsi, aux côtés des visites « traditionnelles » effectuées par des médiateurs, figurent régulièrement, des « visites contées », des « visites dansées » et des « visites théâtrales ». Il s'agit bien d'artistes qui ne se contentent pas de se représenter dans l'espace d'exposition, mais qui cherchent, à l'instar du médiateur, à établir une relation entre les publics et les œuvres.

L'approche par le spectacle vivant n'est pas didactique, elle est de l'ordre de l'imaginaire et de la symbolique. La médiation classique peut nous permettre de comprendre la démarche de l'artiste et la nature de l'œuvre, mais elle ne nous fait pas pour autant entrer en résonance avec elle. Par sa dimension moins pragmatique, plus « décalée » et plus esthétique, le spectacle vivant possède davantage cette capacité. Dans l'action, la parole ou le son, l'œuvre peut nous apparaître totalement différente et plus proche de nous. Ce mode d'approche des œuvres permet de considérer les publics dans leurs diversités, non plus seulement sociales, mais aussi personnelles et de prendre en compte les différences de perception et d'apprentissage<sup>68</sup>.

Le spectacle vivant apporte au musée cette multiplicité d'approches, permettant de toucher des publics plus sensibles aux démarches visuelles, auditives ou tactiles. Certaines formes de spectacle se prêtent alors particulièrement à des visites pour des publics spécifiques. La danse, par exemple, est une discipline qui ne connaît pas les barrières de la langue, ni celle des systèmes de pensée et qui peut faire sens à tous les types de publics. Lors de son exposition Art contemporain papou en 2007, le musée des Confluences a programmé une visite dansée de l'exposition. Cette rencontre a constitué, selon certains participants, un véritable choc qui leur a permis de s'approprier les œuvres.

## **Quelles limites pour cette programmation ?**

### *Une programmation cohérente*

Le musée des Confluences a fait le choix d'accorder une place importante au spectacle vivant. Conscient des retombées positives de cette programmation, le musée a également

---

68 Issu de l'entretien réalisé avec Sylvie Laurent, chargée de la programmation culturelle au musée des Confluences, 21 juin 2011.

gardé à l'esprit les dérives possibles qui lui sont liées et a construit sa programmation culturelle en conséquence, en suivant une éthique bien définie.

En premier lieu, les spectacles toujours être reliés au projet scientifique et culturel du musée. Le musée s'autorise toutes les formes de spectacle vivant, cependant, les spectacles sont toujours en lien avec une exposition ou une des grandes thématiques développées par le musée. Refusant d'être uniquement motivé par le principe de l'offre et de la demande, le musée s'impose de proposer des spectacles de qualité et de formes variées, mais sans viser l'originalité « à tout prix ». Le musée ne cherche pas non plus à faire de la présence du spectacle une systématique. Si le thème d'un événement ne se prête pas au spectacle vivant, le musée peut tout à fait ne pas en programmer.

De nombreux professionnels mettent en garde sur les dérives que peut entraîner une programmation intensive et non maîtrisée de spectacles vivants. La polémique porte principalement sur le « tout événement » que les musées ont développé ces dernières années. Le public, conditionné par ce phénomène, aurait tendance à ne s'intéresser aujourd'hui qu'aux manifestations spectaculaires et délaisserait parfois certains spectacles qui ne seraient pas assez « clinquants ». Cette attitude encouragerait alors les musées à concevoir une programmation de spectacles moins en lien avec leurs thématiques et davantage tournée vers les attentes du public. Le risque principal de ce type de politique culturelle est de programmer des spectacles totalement étrangers des thématiques du musée, risquant de créer la confusion dans l'esprit du public.

### *Une place respectée*

Le musée des Confluences n'a pas pour vocation à devenir une salle de spectacle et réfute l'idée de faire du spectacle « pour faire du spectacle ». Il ne souhaite pas concurrencer les lieux du spectacle vivant, mais plutôt s'inscrire en tant qu'un de leurs partenaires. Les programmeurs du service culturel ont en effet pour ambition de développer des réseaux importants en matière de spectacle vivant. Des liens ont par exemple déjà été créés avec l'Amphi Opéra de Lyon, le Conservatoire de musique de Lyon ou encore la Maison de l'imaginaire à Paris.

Les thématiques du musée sont larges et variées et les programmeurs ne peuvent avoir des compétences pointues dans tous les domaines. Pour prendre l'exemple de la musique, il semble difficile d'avoir de solides compétences en matière, à la fois, de musique classique, de musique contemporaine, de musique traditionnelle et de musique extra-européenne. A l'instar des chargés d'exposition du musée qui s'entourent, pour chaque projet, d'un comité scientifique composé de spécialistes en la matière, les programmeurs du musée des Confluences peuvent créer des comités afin de s'assurer de la qualité du spectacle et de sa cohérence avec le thème. Une des tâches du programmeur est donc également de savoir identifier les structures, les spécialistes et les gens compétents dans le domaine qui les intéresse.

De même, le musée est conscient qu'un auditorium ne pourra pas offrir les mêmes conditions techniques qu'une grande salle de spectacle. Ainsi, opéras ou orchestres symphoniques ne seront sans doute jamais programmés au musée. Souhaitant développer

des collaborations, le musée a notamment dans l'idée, de pouvoir renvoyer dans certains cas son public à la programmation de ses partenaires. L'objectif serait alors que le musée et les autres structures se redirigent mutuellement leurs publics.

Les activités culturelles du musée sont appelées à l'avenir à dialoguer avec celles des autres structures culturelles, à travers de simples échanges ou des co-productions.

### *Un spectacle « libre » ?*

Le musée des Confluences veille à ce que les artistes s'expriment librement, sans pour autant se trahir ou véhiculer des messages contradictoires. Le spectacle vivant n'a pas pour vocation à expliquer le discours du musée, ni même à l'illustrer. Il est présent pour l'enrichir d'un regard supplémentaire. Même si l'objectif souhaité est que le visiteur fasse des liens entre art et sciences, il est aussi nécessaire qu'il distingue le discours d'un artiste et celui d'un scientifique. Sans instaurer de notion de hiérarchie entre les discours, il est essentiel qu'il puisse faire la part des choses.

Cela est particulièrement important lorsque le spectacle vivant est programmé en tant que forme de médiation. Trop de musées programment encore des spectacles sans avoir à l'esprit que la parole de l'artiste peut être perçue par le visiteur comme une vérité scientifique, a fortiori si le terme de « visite » lui est associé. Les visites contées sont des exemples de programmations délicates, pouvant véhiculer de fausses informations sur les cultures représentées. Il est donc important de dialoguer avec les artistes et de veiller à ce que la médiation par le spectacle vivant, si elle ne se fonde pas sur des faits et qu'elle est issue de l'imagination de l'artiste, soit perçue comme telle par le visiteur.

Programmer du spectacle vivant au musée est une tâche plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Le spectacle vivant, regroupant une importante variété de disciplines, constitue une source presque inépuisable pour le programmateur de musée. Cette diversité d'approches possibles permet de toucher des publics très différents et constitue de ce fait un outil stratégique de la politique culturelle. La question de la programmation des arts vivants ne peut plus être ignorée et le musée des Confluences l'a bien compris. En effet, ces dernières années le spectacle vivant a conquis une place si importante au sein des institutions muséales, qu'il tend à s'intégrer à l'offre culturelle minimale proposée au public.

Cependant sa présence continue de faire polémique, notamment à cause du budget parfois très important qui y est consacré. Certains estiment que cette programmation se fait alors au détriment des collections. Par ailleurs, si certains visiteurs souhaiteraient voir les œuvres prendre vie, d'autres éprouvent parfois le besoin de les observer dans une atmosphère silencieuse propre à la contemplation. Il y aura toujours des publics qui préféreront le silence et d'autres, l'agitation, c'est au musée de trouver un équilibre entre les attentes et les désirs de ses publics, et les différentes missions qu'il a à sa charge. Si certains considèrent que la présence, parfois imposante, du spectacle au musée peut nuire à ses missions principales, d'autres au contraire, pensent que trop d'importance est encore donnée à la conservation et que l'éphémère a autant sa place au musée que le permanent.

Au-delà de ces controverses, le musée des Confluences a compris, comme de plus en plus de musées, que le spectacle vivant est devenu aujourd'hui une programmation incontournable si l'on souhaite faire du musée un lieu vivant, d'échange et de rassemblement.

## Bibliographie - Webographie

- ALLAINE Corinne, *Observer. La connaissance des publics du Musée des Confluences. Synthèse des résultats d'évaluation*. [s. n.], septembre 2010, n°11, 5 p.
- CHAUMIER Serge et JACOBI Daniel, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 119 | 2008, mis en ligne le 21 janvier 2011. URL : <http://ocim.revues.org/348>
- CÔTE Michel (dir.), *Du Muséum au Musée des confluences*,  
vol. 2, *Médiation et activités culturelles*. Lyon : Musée des confluences, 2008, 101 p.  
vol. 5, *Le projet scientifique et culturel*. Lyon : Musée des confluences, 2009, 119 p.
- DUFRÈNE Bernadette, « Les territoires de l'événement », in *L'événement au musée*, retranscriptions du colloque Partages (Paris, 11 avril 2008).
- LEBRIKI Johanna, Spectacles vivants dans les musées : un mariage d'amour. *Culture.gouv* [en ligne], juin 2007, n° 149 [consulté le 10 août 2011]. Disponible sur le Web : < <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/lettre/dossiers.html> >
- Musée du Louvre, *L'événement au musée*, retranscriptions du colloque Partages (Paris, 11 avril 2008). Non paginé.
- Site du Musée des Confluences de Lyon : <http://www.museedesconfluences.fr>

Clément **WISNIEWSKI**

## LA NATIONALISATION DES MINES DE POTASSE D'ALSACE AU LENDEMAIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

*Mémoire de Master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe » sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 5 juillet 2011.*

Découvert en 1904, le gisement de potasse de Haute-Alsace a occupé une place prépondérante dans l'économie alsacienne. Entre 1930 et 1960, l'industrie potassique vient au troisième rang des branches industrielles alsaciennes, derrière le textile et la métallurgie<sup>69</sup>. D'abord exploitée dans le cadre de l'Empire allemand, une partie des mines est placée sous séquestre au retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France. L'État français, animé par la volonté de doter le pays d'une industrie chimique nationale<sup>70</sup> et de servir les intérêts des agriculteurs français, joue un rôle essentiel dans le destin de ces mines.

La nationalisation au sens où nous l'entendons actuellement, c'est-à-dire comme le transfert d'un patrimoine privé à un patrimoine national où la propriété, le contrôle et l'usage des biens et moyens de production deviennent la prérogative de la collectivité publique, est un concept récent dont le développement a accompagné celui des idéologies socialistes. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'État français fort de son expérience dirigiste pendant les hostilités, intervient de plus en plus dans une forme d'économie mixte où les collectivités s'associent à des capitaux privés pour exploiter diverses sources d'énergie, avec par exemple la création des Mines domaniales de la Sarre (1920), de l'Office national industriel de l'Azote (1924) ou de la Compagnie française des pétroles (1924). Mais les mines de potasse d'Alsace constituent en France la première véritable nationalisation où l'État devenu propriétaire exploite directement son bien industriel.

Pourtant, si l'on se réfère aux propos d'Émile Coste : « Il avait été entendu dès le départ que l'étatisation ne serait pas examinée, qu'on aurait soin d'arrêter toute spéculation ou de faire le jeu d'entreprises financières et qu'on s'efforcerait de trouver des gens intéressés aux potasses dans le bon sens du mot<sup>71</sup>. » Dès lors, il s'agit de voir pourquoi et comment les mines de potasse furent nationalisées, alors que le Gouvernement avait refusé toute forme d'étatisation.

---

69 M. HAU, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*. Strasbourg, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 1987. p. 151.

70 F. TORRES, *L'envol des cigognes : histoire du groupe EMC*. Paris, Albin Michel, 1999. pp. 43-45.

71 É. COSTE, ancien directeur général de l'industrie et des mines d'Alsace et de Lorraine chargé notamment de l'amodiation des mines de potasse, interrogé par la sous-commission des mines de potasse sur les tractations engagées entre le Gouvernement et les groupes financiers, Archives nationales : fonds C/14696.

## État des lieux du sujet et approche méthodologique

### Historiographie

Déjà dans l'entre-deux guerres, le débat autour du régime d'exploitation des mines de potasse d'Alsace est à l'origine de nombreux travaux. Il s'agit essentiellement de thèses d'économie, à l'image de celle de Louis Gaertner, *L'intervention de l'État dans l'exploitation des mines de potasse d'Alsace* (1924), ou de droit comme *Un essai d'économie organisée : la politique industrielle de la potasse* (1933) de Joseph-André Douffiagues, secrétaire général des Mines domaniales de potasse d'Alsace (MDPA). Ces travaux s'intéressent surtout à la place que peut prendre l'État dans l'exploitation de la potasse en France. Ils s'appuient sur les différents projets de loi dont ils proposent des lectures critiques.

Plus récemment, l'ouvrage de Françoise Berthelot-Dieterich, *La difficile naissance des Mines domaniales de potasse d'Alsace* (1997)<sup>72</sup>, fait date. L'auteur se concentre sur la période du séquestre et des premières années des MDPAs. Cependant, en appuyant essentiellement son travail sur l'étude des débats parlementaires, Françoise Berthelot-Dieterich commet l'erreur d'adopter le point de vue des députés sans le remettre en cause. Ainsi en ce qui concerne les intérêts privés, ceux-ci sont assimilés à un groupe de spéculateurs et d'accapareurs, sans que ces propos tenus à la tribune de la Chambre ne soient questionnés.

### Démarche suivie

S'appuyant sur l'historiographie, la démarche suivie a débuté par la reprise du travail de Françoise Berthelot-Dieterich avec une relecture critique des sources utilisées, et avec un travail de recherches complémentaires pour trouver d'autres positions en ce qui concerne les intérêts privés désireux de participer à l'exploitation des mines de potasse d'Alsace. Ces recherches ont été faites par le biais de deux approches, la première était de chercher ce qui pouvait nuancer ou corroborer les propos de certains députés, les éléments sur lesquels ils avaient bâti leurs discours et essayer d'expliquer dans quels buts, car il est important de garder à l'esprit que les discours ont pour objectif de convaincre et de rallier l'opinion des auditeurs. La deuxième approche était de chercher ce qui pouvait éclairer le positionnement des intérêts privés, ce qu'ils représentaient et les objectifs qu'ils poursuivaient en concourant à l'amodiation des mines.

Il ne s'agit pas de dresser une typologie des personnes et des sociétés qui ont pu s'intéresser aux mines de potasse après la guerre - car le risque est fort de voir celle-ci demeurer incomplète -, mais plutôt d'essayer de comprendre la place occupée par les intérêts privés dans le processus de nationalisation et la manière dont ils ont été évincés.

### Sources

Dès lors les sources constituent la principale difficulté pour l'étude des intérêts privés dans les mines de potasse. En effet, les différents groupements qui se sont formés n'ayant

72 F. BERTHELHOT-DIETERICH, Françoise. *La difficile naissance des Mines domaniales de potasse d'Alsace : 1919-1931*, Wittelsheim, Maison du mineur et de la potasse, 1997.

jamais pu prendre part à l'exploitation des mines, les traces qu'ils ont laissées se trouvent réduites et disséminées. C'est au sein des archives de services et d'administrations publiques, comme les ministère des travaux publics et de la justice ou encore du haut-commissariat d'Alsace-Lorraine, que l'on retrouve le plus de documents sur ces intérêts.

Il s'agit pourtant de remettre en question les arguments de certains députés en recherchant leurs motivations, en nuancant certains discours à l'aide d'autres propos tenus dans l'hémicycle, de documents émanant des ministères en charge des mines de potasse, ou encore lorsque l'occasion s'en présente à l'aide de documents relatant directement la parole ou la pensée des intérêts privés. Sur ce dernier point, le journal de bord de la commission des mines de potasse de l'Assemblée nationale<sup>73</sup>, chargée d'enquêter sur les tractations engagées entre le Gouvernement et les groupes financiers, constitue une source rare qui donne directement la parole aux représentants de quelques intérêts privés. Il ne faut pas oublier que même dans ce cas, le débat se trouve orienté par les questions des députés. De même, il s'agit de ne pas se laisser emporter par l'abondance de sources sur certains groupes, comme les nombreux articles publiés par Lucien Bailly représentant des investisseurs français au sein des *Gewerkschaften* allemandes, les porteurs de kuxes, au détriment d'autres groupes plus discrets mais tout aussi importants.

## Principales conclusions

La restitution de ce travail de recherche s'articule autour de trois grandes parties. Dans la première, il s'agit d'aborder la mise en exploitation du bassin potassique, de déterminer le rôle des intérêts privés et plus précisément alsaciens, car il fut reproché lors des débats sur l'avenir des mines, le désintérêt avant la guerre des industriels de la région et plus généralement français pour la potasse. Puis il convient de s'intéresser à l'arrivée de cette industrie en France, comment fut organisé le séquestre des mines et comment les députés réagirent lorsque ce séquestre d'une industrie essentielle à l'agriculture française, connut des difficultés à partir de 1921. Enfin, la troisième partie est dédiée aux intérêts privés alsaciens et français qui concoururent à l'amodiation des mines de potasse. Outre, la présentation de ces groupes et de leurs motivations, il s'agit de comprendre les raisons de leur échec.

### *Un intérêt croissant des industriels alsaciens pour la potasse jusqu'à la guerre*

Ladécouverte dugisement est l'œuvre des Alsaciens Amélie et Albert Zurcher, Jean-Baptiste Grisez et Émile Fischer, réunis derrière Joseph Vogt au sein de la société Bonne Espérance, mais sa mise en exploitation s'est faite avec le concours de capitaux allemands. Lorsque les crédits initialement prévus pour les sondages sont épuisés, les associés se trouvent dans l'obligation de chercher de nouveaux partenaires. Les milieux financiers parisiens, peu désireux d'investir dans un territoire allemand, n'acceptent qu'à des conditions

---

73 Archives nationales : fonds C/14696.

rédhibitoires. Quatre établissements allemands acceptent d'engager des capitaux aux côtés des cinq alsaciens : la *Württembergische Bankansalt*, la *Württembergische Vereinsbank*, la *Deutsche Bank* de Berlin et la *Salzwerk Heilbronn*. Ensemble, ils fondent le 13 juin 1906 la société Amélie pour exploiter le gisement.

Tandis que le bassin de Haute-Alsace commence à s'organiser, le contexte de l'exploitation de la potasse connaît une profonde mutation en Allemagne. Alors que la découverte de potasse à Stassfurt en 1851 avait conduit à une recherche effrénée des gisements et à une prolifération des sièges d'extraction, entraînant une baisse de la valeur marchande de la potasse, l'État allemand essaie de limiter la création de nouveaux sièges. La multiplication des initiatives législatives avec un projet de loi avorté en 1894, une loi en 1905, une en 1907 et une autre en 1910, témoigne de l'inefficacité de ces réformes. Dès lors, il devient difficile de voir dans la législation allemande le principal frein à l'investissement des industriels alsaciens dans la mise en valeur du bassin potassique, d'autant plus que les industriels mulhousiens ont déjà fait preuve de leur capacité d'adaptation lors de l'annexion de 1871.

Alors que la société Amélie commence l'exploitation du bassin potassique, Joseph Vogt, chef de file des Alsaciens poursuit contre l'avis de ses associés, les sondages afin de délimiter l'ensemble du gisement. Fort des résultats obtenus, il décide de fonder le 6 juin 1910, avec le soutien de Louis Mercier, directeur de la compagnie des mines de charbon de Béthune, de Jean Buffet, président de la société nancéienne de crédit industriel et de Lucien Bailly, ancien ingénieur des mines, une société d'exploitation aux capitaux uniquement franco-alsaciens : la société Kali-Sainte-Thérèse (KST). La répartition initiale du capital de KST, 5 600 actions d'une valeur de 1 000 marks chacune, est marquée par le faible nombre d'investisseurs alsaciens, avec seulement 4 actionnaires sur les 121 que compte la société, tandis que 50 sont originaires de Lorraine, 39 de la région parisienne et 13 du Nord de la France. De même au sein des *Gewerkschaften* allemandes créées pour exploiter le bassin potassique, les Alsaciens sont minoritaires et même en deçà de l'investissement lorrain.

La faible part initiale prise par les Alsaciens s'explique par le fait que les industriels de la région ne désirent pas s'impliquer dans une industrie extractive dont ils ne maîtrisent pas le savoir faire, contrairement aux investisseurs lorrains et du Nord de la France qui participent massivement. En revanche, les industriels alsaciens voient davantage dans le gisement de potasse une source de matière première qui doit concourir au développement de nouvelles industries dans la région, notamment à l'industrie chimique pour la création de nouveaux colorants. Cette idée se retrouve au sein de la Société Industrielle de Mulhouse (SIM), puisque son secrétaire des séances, Arnold Syerig, écrit dans son bilan pour l'année 1908 que « nous espérons que, bientôt, autour des points d'extraction, viendront se grouper des industries accessoires, qui trouveront dans les sels de potasse leur matière première.<sup>74</sup> »

À la veille de la Première Guerre mondiale, le nombre d'Alsaciens investis dans l'exploitation du bassin potassique augmente petit à petit, marquant de ce fait une sorte de prudence dans l'investissement alsacien. Ainsi, si la société KST ne compte que 4 actionnaires alsaciens pour 500 000 marks investis en 1910, elle en compte 14 pour

---

74 *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1909, p. 14.

915 000 marks lors de l'augmentation du capital à 8 000 000 de marks en 1911. Cette progression doit toutefois être nuancée par le fait que Joseph Vogt (589 actions) et la Banque d'Alsace et de Lorraine (148 actions) représentent à eux deux près des quatre cinquièmes de cet investissement et que parmi les douze autres actionnaires alsaciens, la plupart font partie de l'entourage de Joseph Vogt.

En 1914, l'exploitation du gisement est en plein essor. La participation croissante des Alsaciens y compris celle de l'État d'Alsace-Lorraine, s'élève à environ 12,30 % de la participation totale au sein des *Gewerkschaften* allemandes et de KST qui compte alors 66 actionnaires alsaciens. L'exploitation des mines de potasse n'ayant réellement commencé qu'en 1910, aucune autre activité nouvelle souhaitée par la SIM n'a pu s'initier, le temps que la branche extractive se mette en place.

Si aucune grande organisation, comme la SIM ou les maîtres de forges de Lorraine ne semble prendre une part déterminante à la mise en marche du bassin potassique, le rôle de Joseph Vogt est décisif. Par sa détermination et sa persévérance, il parvient à créer une société d'exploitation indépendante des financiers allemands. Son rôle n'est pas sans rappeler celui de Nicolas Kœchlin qui dut porter à lui seul le projet de création du chemin de fer en Alsace.

### *Les mines devant la Chambre des députés : une richesse nationale*

Alors que KST retrouve la pleine propriété de ses mines en 1918, les biens allemands dans les mines de potasse sont mis sous séquestre, un statut juridique qui vise à poursuivre l'exploitation en attendant que le régime définitif des mines de potasse soit adopté. Cependant ce régime provisoire, guère propice au développement d'une industrie, se pérennise et devient sujet à polémique lorsqu'en 1921 le séquestre rencontre des difficultés de trésorerie. Le 26 mars 1921 une loi autorise le rachat des mines de potasse sous séquestre par le Gouvernement. Cependant celui-ci fait de l'adoption d'un projet d'amodiation le préalable à tout rachat, afin d'éviter l'exploitation directe par l'État.

Lors des différents débats qui ont lieu à la Chambre en décembre 1921 puis en mars 1922, les députés reconnaissent tous dans les mines de potasse une richesse nationale. L'image de la conquête de ce gisement par le sang des poilus est omniprésente au cours des discussions, si bien que lorsque le séquestre rencontre des difficultés lors de la crise de 1921, les députés s'emparent du sujet avec passion. La chute des extractions, de 1 222 615 t. en 1920 à 884 139 t. l'année suivante alors que les prévisions étaient de 2 040 000 t. et la gestion du séquestre par son administrateur Paul-Albert Helmer avaient conduit à un déficit de plusieurs millions.

Tandis que pour expliquer l'ampleur de la crise, Paul-Albert Helmer, également bâtonnier des avocats à Colmar et sénateur du Haut-Rhin, rejette la faute sur les magistrats en charge du séquestre qui chercheraient à lui nuire pour des raisons personnelles, certains députés, à la tête desquels Victor Lesaché membre de la Gauche républicaine démocratique et le socialiste Jules Uhry, placent derrière ces magistrats des

intérêts privés qui voudraient accaparer les mines pour leur seul profit. Si ces députés s'accordent à reconnaître l'importance des mines de potasse, leurs opinions divergent sur la manière de les exploiter. Ces divergences sont particulièrement visibles lors des débats de décembre 1921, qui abordent la question de la nature du séquestre. Pour Victor Lesaché, il faut développer le bassin potassique le plus rapidement possible comme l'avait fait le séquestre. Pour Jules Uhry, le séquestre a une mission conservatoire et doit reverser les bénéfices de l'exploitation à l'État afin d'en faire profiter la nation.

Cette dénonciation des intérêts privés bloque le projet d'amodiation gouvernemental qui prévoit une division en quatre lots exploités par des sociétés distinctes représentants : 1° les Caisses rurales alsaciennes et les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, 2° les porteurs de kuxes et divers intérêts alsaciens, 3° l'agriculture et l'État français, 4° les industries chimiques et les industries consommatrices de potasse. Un certain nombre de députés s'opposent à ce projet de lotissement, préférant l'amodiation à une société unique, voire, pour les socialistes, à une société unique où l'État détiendrait la majorité des parts.

Les débats à la Chambre des députés sur ce qui était devenu « l'affaire Helmer », conduisent à confier à la commission des mines de potasse de l'Assemblée nationale le soin d'effectuer une enquête sur la situation du séquestre, tandis que la discussion sur le projet de loi pour l'amodiation des mines de potasse doit être entamée immédiatement. Il faut noter que quelque soit la forme d'exploitation privilégiée, le Gouvernement et les députés sont animés des mêmes intentions : celles d'exploiter le bassin potassique dans l'intérêt de la nation et plus particulièrement des agriculteurs qui consomment 90 % de la potasse.

Le 17 mars 1922, le projet gouvernemental est rejeté au profit d'un nouveau projet inspiré par Victor Lesaché qui doit confier l'amodiation des mines de potasse à une société unique. Le 21 février 1923, cette nouvelle proposition de loi est adoptée par la Chambre des députés. Cette adoption est suivie, comme le Gouvernement s'y était engagé, par le rachat des mines sous séquestre par l'État français le 24 mai 1924, puis par un décret du 22 août qui fixe le régime provisoire d'exploitation et nomme Pierre de Retz directeur général des MDPA.

### *Les intérêts privés et l'amodiation des mines de potasse*

Dès l'Armistice, les intérêts privés pour les mines de potasse d'Alsace sont nombreux. La SIM, qui disait ne pas avoir prit part à l'exploitation de la potasse en raison des relations que cela impliquait avec les autorités allemandes, amorce une série d'actions en faveur du bassin minier. Son intérêt se traduit par la création sous son patronage de l'École des maîtres-mineurs le 25 avril 1919, appelée à former des porions et chefs-porions alsaciens, postes jusque-là occupés par des Allemands. Dans la continuité de cette école qui lui permet d'établir son influence sur les mines de potasse, la SIM met en place un comité des mines au sein de son association. Ce comité composé de membres issus des comités de chimie, de mécanique et d'ingénieurs des mines, est représentatif des intérêts que peut trouver la SIM à la potasse.

Ce comité a pour vocation de défendre les intérêts industriels et économiques en Alsace liés aux mines de potasse. Lors de sa première séance, le 7 novembre 1919, notant que la propriété des mines par des sociétés privées n'est plus possible, il demande à ce que leur exploitation soit concédée à un groupement unique dans lequel consommateurs, notamment les agriculteurs, et propriétaires français de parts allemandes seront largement représentés. Cependant au delà de ces souhaits qui figurent dans un vœu sur le projet gouvernemental, le comité ne s'engage pas plus loin quant à l'avenir des mines, réalisant à partir de ce moment des travaux à caractère scientifique et moins politique. De plus, la SIM préfère à partir de 1921, attendre que l'État procède à l'amodiation avant de s'engager davantage dans le patronage de l'École des maîtres mineurs. Ainsi malgré les intérêts qu'ont ses membres pour la potasse, la SIM renonce à occuper une place prépondérante dans cette industrie. Ce choix est d'autant plus aisé à prendre, que, comme il a été souligné lors de la première séance du comité des mines, KST qui échappe à la main mise de l'État, peut répondre aux besoins des industriels mulhousiens.

Par ailleurs, le Gouvernement français avait entamé des pourparlers avec des groupements d'intérêts privés. Répondant aux injonctions d'Émile Coste, ces différents groupements cherchent la conciliation en essayant d'inclure au maximum les alsaciens et les agriculteurs français. Ainsi, plusieurs d'entre eux parviennent à un accord, fondé sur le projet de lotissement gouvernemental. Il s'agit de la Société alsacienne d'études minières représentée par Henri de Peyerimhoff pour le Comité des houillères de France, de la Société des produits chimiques et des mines d'Alsace représentée par Louis Marlio pour la Compagnie d'Alais et de la Camargue, de la Société d'étude pour l'exploitation et la répartition des potasse d'Alsace qui a pour chef de file Émile Lambert, de la Société pour le commerce et l'industrie en Alsace-Lorraine où la majorité des parts est détenue par la banque Boudon et de la Société des mines de potasse du Haut-Rhin avec comme porte-parole Émile Rémy. Ensemble ces cinq groupes parviennent à un accord pour se partager un des quatre lots du projet gouvernemental. Dans la société d'exploitation qu'ils prévoient, ils réservent un peu plus d'un cinquième des parts aux agriculteurs français. Ils envisagent également d'échanger des parts avec Lucien Bailly et André Kiener, représentants des porteurs de kuxes français, qui se partagent un lot avec la société KST en dédommagement des préjudices subis pendant la guerre, avant d'y renoncer face au refus de KST.

Les tractations entre ces différents groupes évincent la Société alsacienne des mines de potasse de Félix Binder, chimiste à l'origine de la création du comité des mines de la SIM, qui défend l'idée d'une amodiation à une société unique. La Société alsacienne des mines de potasse lance alors, avec le soutien du séquestre, une vive polémique dans la presse contre le projet de lotissement du Gouvernement. Elle peut compter sur le soutien des parlementaires alsaciens qui comme elle, défendent l'idée d'une amodiation à une société unique. Par ailleurs, un certain nombre de lettres et télégrammes témoignent des négociations entre les différents partis sont remis au député Jules Uhry dans le but d'ameuter les socialistes. La dénonciation de ces tractations et de ces accords à la tribune de la Chambre des députés sert à discréditer le projet de lotissement et joue un rôle déterminant dans l'adoption du nouveau projet d'amodiation de Victor Lesaché.

Ce projet d'amodiation adopté par la Chambre des députés le 21 février 1923 laisse encore une part minoritaire aux intérêts privés, notamment aux groupes industriels

et plus précisément chimiques, dans l'exploitation des mines. Cependant dès 1924, un rapport du sénateur radical-socialiste Léon Perrier dénonce cette organisation d'économie mixte entre l'État français et des intérêts privés, qui inclut également une part de régime corporatif, pour préconiser une exploitation directe par l'État. Ce rapport bloque le processus d'amodiation, si bien que l'État français devenu acquéreur des mines suite à l'adoption du projet par la Chambre des députés, se trouve contraint d'assumer directement leur exploitation. Le régime d'exploitation provisoire prévu par l'État est dès lors appelé à durer, tandis que les débats s'enlisent. Ceux-ci aboutissent seulement le 23 janvier 1937, avec l'adoption des statuts définitifs des MDPA, qui retiennent officiellement l'exploitation directe par l'État français.

Pendant ce temps, les différents groupements privés qui se trouvent écartés de l'exploitation, tentent une dernière fois, de prendre part à la mise en valeur du bassin potassique, en fondant le 22 janvier 1926 une nouvelle société, la Compagnie des mines de potasse de Blodelsheim. Cette création témoigne que l'État ne considère pas encore l'exploitation directe et le monopole d'État comme une situation définitive ; mais qu'au contraire il souhaite encourager la concurrence pour garantir les meilleurs prix du marché. Cependant un gisement moins riche sous la concession de Blodelsheim, une situation économique moins favorable et probablement aussi un changement des mentalités avec l'avènement du Cartel des Gauches, puis du Front Populaire, contribuent à l'échec de cette entreprise. Dès lors, les MDPA et KST restent les deux seuls exploitants français de potasse, tandis que la Société commerciales des potasses d'Alsace, émanation des MDPA, détient le monopole de la vente.

Amorcé en novembre 1918 avec le séquestre, le processus de nationalisation des mines de potasse d'Alsace ne s'achève qu'en janvier 1937 avec l'adoption des statuts définitifs des MDPA. Il a ainsi fallu près de dix-neuf ans pour que ce processus aboutisse traduisant ainsi la difficulté de ce qu'on pourrait appeler à l'instar de Christian Stoffaës une « nationalisation accident<sup>75</sup> », où l'État français a été contraint par les circonstances à devenir exploitant industriel. L'échec du projet gouvernemental de 1921, qui réservait une part plus importante aux industries, notamment chimiques, constitue certainement l'étape ratée pour les intérêts privés. Cette étape aurait peut-être pu modifier le visage de l'industrie chimique en cherchant d'autres débouchés et innovations que ceux dictés par l'agriculture française.

---

75 C. STOFFAËS, « Objectifs économiques et critères de gestion du secteur public industriel ». *Revue économique*. Année 1983, Volume 34, Numéro 3, p. 589.



---

### III

## ACTIVITÉS ET PROJETS

### 1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Pierre LAMARD, Nicolas STOSKOPF

#### 5<sup>E</sup> JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE ET DE BELFORT

#### L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ? (25-26 octobre 2012)

Les Journées d'histoire industrielle prenant désormais un rythme bisannuel, la prochaine édition aura lieu en octobre 2012 et sera l'occasion de rendre hommage au professeur Michel Hau, professeur émérite de l'université de Strasbourg et associé du CRESAT, qui a consacré la majeure partie de ses travaux aux variables sociologiques et culturelles de la croissance économique

L'appel à communication a été diffusé dans les termes suivants :

Vingt ans après la publication par Michel Albert de son ouvrage *Capitalisme contre capitalisme*, le modèle rhénan semble pour la première fois reprendre quelque couleur comme si la crise financière de 2008 et ses rebonds jusqu'à nos jours marquaient de ce point de vue un tournant. Battus en brèche par les bons indicateurs actuels venant d'outre-Rhin, les contempteurs d'une originalité rhénane surannée conduisant à l'échec face à la mondialisation, ne peuvent que baisser pavillon devant une économie aujourd'hui moteur de l'Europe. Certes notre quotidien est toujours rempli de bruits de Bourse, de manifestations contre des délocalisations, de gémissements face à la dictature des marchés, mais, de l'autre côté du Rhin, nous parvenons avec insistance d'autres sonorités (résistance à la désindustrialisation, vitalité des PME, excédents commerciaux, baisse du chômage...) au point que la réussite allemande finit par agacer ! D'où qu'il vienne, on sait bien le capitalisme ne fera jamais l'unanimité... mais une chose est certaine, le capitalisme est loin d'être monolithique.

Ces évolutions récentes mettent en valeur les travaux que Michel Hau a consacrés depuis trente-cinq ans à l'entreprise rhénane (*L'industrialisation de l'Alsace 1803-1939*, *La Maison De Dietrich de 1684 à nos jours*, *Histoire économique de l'Allemagne*, *Les Dynasties alsaciennes*, *Regards sur le capitalisme rhénan*). Celle-ci n'est d'ailleurs pas réductible à l'espace germanique : c'est un modèle transnational que l'on rencontre à l'origine de l'Italie du Nord jusqu'aux rives de la mer du Nord dans cette Europe lotharingienne qui

a longtemps échappé à l'emprise des États modernes. Sa caractéristique essentielle est de « créer du lien », comme disent les sociologues, lien avec les actionnaires, le plus souvent issus du cercle familial, lien avec les salariés par le souci des promotions et la recherche du consensus social, lien avec le territoire par un ancrage qui se veut durable. S'il est arrivé que ce réseau relationnel se transforme en boulet, bloquant les capacités d'innovation ou de réactivité de l'entreprise et la conduisant à sa perte, notamment dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les réussites ne manquent pas, validant un système de valeurs qui dans le meilleur des cas permet à l'entreprise de traverser les siècles et de s'incruster dans le paysage. Qui plus est, « les entrepreneurs allemands savent chasser en meute. Grandes entreprises et sociétés moyennes sont solidaires », constatait tout récemment Henri Lachmann, président du conseil de surveillance de Schneider Electric. Il y aurait donc des formes de solidarité inconnues de ce côté du Rhin et des intérêts conciliables dans une même croisade contre les effets de la désindustrialisation !

S'il n'y a pas lieu de revenir sur les acquis de l'historiographie, à savoir les origines ou le fonctionnement de ce modèle rhénan, il serait intéressant de s'interroger sur l'actualité du concept à la lumière de l'histoire.

- Est-ce une notion vivante, y compris dans les entreprises nouvelles, ou une notion fossile qui ne survit qu'à travers quelques entreprises patriarcales (Hénokiens, dynasties, etc.) ? Cela pose d'une part le problème de la compatibilité de ce modèle avec certaines évolutions sociales (individualisme, crise du modèle familial, etc.) ou économiques (mondialisation, financiarisation), et donc de sa capacité de résistance à ces évolutions ; d'autre part, celui de son éventuelle attractivité, de sa diffusion géographique au-delà de l'espace rhénan, de ses variantes, des canaux de transmission de ces valeurs (par une culture nationale ou régionale ? par l'exemplarité ? par les écoles de management ?).

- Est-ce un système de valeurs encore pertinent dans la conduite des entreprises et comment évolue-t-il ? On pourra se demander ce qui relève désormais du mythe ou de l'idéal, est devenu obsolète, doit s'adapter en fonction des circonstances et, au contraire, ce qui est encore totalement d'actualité, déterminant dans la réussite et la compétitivité d'une entreprise.

- Quel rôle enfin ces entreprises jouent-elles dans la réussite ou l'échec d'un territoire ? Peut-on mesurer ce qui relève d'un environnement « national » (fiscalité, droit du travail, administration) et du management des entreprises ? Le modèle subit-il des déformations en passant les frontières ? L'efficacité d'un ordo-libéralisme passe-t-elle davantage par ces territoires organisés et solidaires que par la volonté d'un État centralisateur gommant toute forme de spécificité salvatrice ?

Si la problématique proposée se place délibérément au cœur des préoccupations actuelles face à la désindustrialisation et au chômage de masse, les historiens sont invités à éclairer ce présent à la lumière des évolutions passées. Cet appel s'adresse également aux spécialistes d'autres sciences sociales (économistes, gestionnaires, géographes, sociologues, etc.) conformément à la démarche pluridisciplinaire des Journées d'histoire industrielle. De même, une table ronde permettra de confronter le point de vue des universitaires avec des acteurs de la vie économique (chefs d'entreprise et autres décideurs).

## 2. RECHERCHES EN COURS ET CONTRAT

Nicolas **STOSKOPF**

### EXPOSITION « MULHOUSE, GARE CENTRALE »

L'idée de travailler sur l'histoire ferroviaire s'est imposée comme une évidence à l'équipe du Pôle documentaire de la Fonderie (PdF). L'inauguration du TGV Rhin-Rhône prévue le 11 décembre 2011 permettait de mettre en perspective l'attractivité retrouvée du rail depuis une trentaine d'années, singulièrement dans notre région (TER, TGV, tram-train), avec le rôle pionnier joué par les entrepreneurs et ingénieurs mulhousiens aux origines de l'aventure ferroviaire comme au cours de son histoire. C'était aussi une occasion unique de montrer au public des documents remarquables, les lithographies d'Engelmann et de Maugendre, les planches de l'ingénieur Bazaine dessinées pour le Mulhouse-Thann de 1839 et le Strasbourg-Bâle de 1841, le *Panorama de l'Alsace et des Vosges* de Théodore Muller ainsi que d'autres pièces rares, et, ce faisant, de remplir un des objectifs majeurs du PdF, la valorisation des collections documentaires mulhousiennes en histoire industrielle, scientifique et technique. Le titre de l'exposition s'est lui aussi imposé comme une évidence : le train part pour la première fois de Mulhouse le 6 août 1839 à 4 h du matin, le TGV Rhin-Rhône y arrive le 11 décembre 2011 avec, de Nicolas Koechlin à Jean-Marie Bockel, la même volonté de centralité ferroviaire pour Mulhouse, carrefour entre l'Allemagne et la Suisse d'un côté, la Manche (ou l'Atlantique) et la Méditerranée de l'autre. Quant à la gare, dans ses différentes versions successives, c'est le personnage central de cette ambition pluriséculaire. Du coup, l'exposition a donné son titre à l'ensemble du festival organisé par David Cascaro dans le cadre du Club TGV Rhin-Rhône.

Bénéficiant d'une importante subvention de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), la préparation de cette exposition a mobilisé de nombreux partenaires. Elle a abouti à la réalisation de douze panneaux, mis en forme par Coraline Gollinelli et montrés dans quatre lieux différents, la gare, la Fonderie, la Bibliothèque municipale et la Société industrielle. Dans ces deux derniers endroits, il a été en outre possible de présenter des documents originaux, centrés sur « Voyage et tourisme » à la Bibliothèque municipale, sur « Architecture et technique » à la Société industrielle, ainsi qu'un film en 3D, réalisé par Jean-Christophe Dreyer, reconstituant la locomotive « L'Espérance », construite en 1842 par Jean-Jacques Meyer. Le festival et l'exposition ont été inaugurés à la Bibliothèque municipale le 25 novembre par Jean-Marie Bockel, président de M2A, et Jean Rottner, maire de Mulhouse.

Pierre FLUCK, Dan BERNFELD, Annemarie DAVID

## LE PROGRAMME LEONARDO « FORCOPAR2 » 2012-2013

Ce projet Leonardo s'intitule « *Formation professionnelle à distance en archéologie industrielle (conservation/reconversion), de la faisabilité à l'opérationnalité* ». Il fait suite à l'ancien projet FORCOPAR (2003-2006) qui s'était clôturé par la « Conférence de Mulhouse » du 2 et 5 février 2006 (voir *Les Actes du CRESAT* 3, pp. 81-82). Ce premier projet consistait en une *étude de faisabilité*, qui avait montré à la fois la nécessité et la faisabilité d'une formation à distance à la démarche de la reconversion du patrimoine industriel. Il avait également abouti à des mises en forme plus ou moins élaborées des différents modules qui assoient la formation.

La nécessité de faire aboutir une telle formation repose sur le constat de la dislocation rapide de notre patrimoine industriel : la reconversion de ce qu'il est convenu d'appeler « friches industrielles » est un enjeu de société, d'économie et de développement durable. Des milliers de sites ont été déjà reconvertis en Europe, certains intelligemment. Des dizaines de milliers sont en attente d'une deuxième vie. Jusqu'ici, l'interface avec ce type de patrimoine est assuré par une cohorte d'acteurs qui n'ont ni la même formation ni la même culture, ne parlent pas le même langage et agissent le plus souvent isolément : chercheurs, architectes, urbanistes, aménageurs, pouvoirs publics, conservateurs et agents de la culture, associatifs du monde du travail ou du patrimoine, propriétaires... L'objectif est dès à présent de leur procurer une formation solide et un tant soit peu universelle. Documenté par l'archéologie industrielle, le patrimoine industriel est peu enseigné dans nos universités ou grandes écoles. La formation portée par FORCOPAR2 est appelée à contribuer à l'émergence d'un nouveau métier.

Représentée à Mulhouse lors de la réunion d'ouverture les 26-29 janvier dernier, la plateforme proposée, qui se décline en 6 modules, doit tendre à combler cette lacune en apportant des éclairages relevant de l'histoire des techniques, du projet d'architecture et d'urbanisme, de l'inventaire patrimonial, de la mémoire du monde du travail...

Les 6 modules : M1 « introduction à la formation : l'archéologie industrielle », M2 « des architectures au service des techniques », M3 « mémoire du monde du travail », M4 « évaluer et inventorier les sites », M5 « sauvegarde ; programmation de la reconversion », M6 « le projet d'architecture et d'urbanisme dans la reconversion ».

Bénéficiant de l'expérience d'un certain nombre de nos partenaires ou sous-traitants dans le domaine de l'enseignement à distance, la plateforme s'appuie sur une méthodologie adaptée et se complète d'un panel de matériaux pédagogiques élaborés spécialement (bibliothèque, banques de données, base « images de l'industrie »...). La stratégie de communication pour faire connaître cet outil et sa pédagogie sera mise en route, dans un premier temps, en France et en Roumanie (notamment par la mise en place, en Roumanie, d'un *centre d'excellence*).

L'intervention du CRESAT en tant que partenaire P3 du projet s'inscrit pour l'essentiel dans deux directions. D'une part, il sera veillé à l'adéquation des contenus proposés par les rédacteurs des différents modules avec la qualité scientifique exigée, ou leur réajustement le cas échéant. D'autre part, le CRESAT participera à l'élaboration des modalités de la formation des tuteurs, qui seront les interlocuteurs directs des apprenants. Le projet tiendra compte également de la nécessaire adaptation de la formation aux contraintes des apprenants (temps, déplacements...), et envisagera les modalités de validation des acquis, calqués autant que faire se peut sur les diplômes universitaires.

Porté par l'Université d'Architecture de Bucarest, géré par Eurocultures (Strasbourg), le projet qui rassemble 14 partenaires de Roumanie, Belgique, France, Italie et Portugal a été approuvé par l'Agence roumaine Leonardo (la convention fut signée fin 2011). La première réunion du *groupe de pilotage* s'est déroulée à Mulhouse, du 26 au 29 janvier 2012. Elle a rassemblé env. 35 participants. La seconde réunion se tiendra à Timisoara du 25 au 28 mai 2012, la troisième à Venise en novembre.

Les partenaires: P0 Université d'Architecture et d'Urbanisme Ion Mincu, Bucarest (RO), P1 Eurocultures / Observatoire du Développement socioculturel de la Ville, Louvain-la-Neuve (BE), P2 Université de Technologie de Timisoara (Département d'Architecture) (RO), P3 CRESAT / Université de Haute-Alsace (FR), P4 RECITS / Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (FR), P5 IRCOS / Institut Régional de Culture et de Services, Strasbourg (FR), P6 Associazione per le Aree Urbane Dismesse AUDIS, Venise (IT), P7 Association des Architectes Bucarest (RO), P8 CILAC / Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel, Paris (FR), P9 Musée Départemental de Târgu Mureş (RO), P10 Mairie de Târgu Mureş (RO), P11 CCPM Conseil consultatif du Patrimoine mulhousien (FR), P12 Communauté de Communes de la Vallée de St-Amarin (FR), P13 Institut National du Patrimoine (RO). FORCOPAR2 s'appuie également, pour la gestion du site web et notamment du site d'échanges, les banques de données, les fondements de la pédagogie en ligne et la construction de la plateforme, sur la participation d'experts portugais et italiens.

Site web grand public :

<http://forcopar2.net/>

**Pierre Fluck, Alexandre Disser, Joseph Gauthier**

**MINES ET MÉTALLURGIE Pb-Ag À L'ALTENBERG,  
STE-MARIE-AUX-MINES (HT-RHIN) – X<sup>E</sup> – XVI<sup>E</sup> s. PCR 2009-2011,  
BILAN DE FIN DE PROGRAMME**

Cette fin de programme pluriannuel confirme avec éclat les résultats précédents : l'Altenberg – cette région minière à Cu – Pb – Ag étendue sur 4 kilomètres – représente un laboratoire naturel d'étude de sept siècles d'extraction et de métallurgie de l'argent à peu près continues !

Globalement ont été réalisés – en 6 années – 20 sondages ou populations de sondages, 2 prospections, 9 prospections géophysiques, 1 prospection géochimique, 4 fouilles, 7 investigations souterraines, 1 couverture aérienne « laser scanning », 1 opération d'archéologie expérimentale, 3 recherches historiques sur documents d'archives, auxquelles se rajoutent les nombreux protocoles d'analyses sur les matériaux recueillis.

Aucune interruption durable n'affecta l'activité extractive. Tout au plus pouvons-nous, dans la longue durée qui précède le véritable décollage des années 1520, détecter quelques « pics » de plus grande activité, autant de jalons de l'histoire. La figure représente le diagramme chronologique synthétique, assemblage de l'ensemble des données obtenues pour l'essentiel par la méthode du <sup>14</sup>C, accessoirement par thermoluminescence ou par dendrochronologie. Il importe de relever que 5 % seulement du potentiel archéologique de cette région a fait l'objet d'investigations. Ce diagramme est à manipuler avec infiniment de précautions, les segments indiquant non des continuités, mais des marges d'incertitudes. Néanmoins, on peut y lire que différents groupes à la fois chronologiques et géographiques paraissent se dégager, une liste évidemment tributaire du choix quelque peu intuitif qui a été fait des opérations de fouilles et de sondages. Ce bilan est donc l'occasion d'une petite rétrospective historique qui éclaire les grandes étapes de l'évolution des techniques d'extraction et de traitement des minerais à l'Altenberg entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.

1 – L'époque des puits (X<sup>e</sup> s.). Dès l'époque du moine Blidulphe venu s'installer là en 938, plusieurs centaines de puits s'égrènent à l'affleurement des filons. Leur « déploiement » dut s'opérer rapidement, comme une réaction en chaîne. Des investigations en mine ont permis d'aboutir sous ces alignements de puits : les filons s'y sont révélés très fortement excavés sur des hauteurs de l'ordre de la centaine de mètres. Il n'est pas question de galeries ou puits réglés.

2 – L'époque des premières galeries. Dès avant le tournant de l'an Mil, l'exploitation en vient à se structurer autour de galeries disposées plus bas dans le relief, à la rencontre des filons préalablement attaqués par leurs crêtes, qu'elles s'apprentent à sous-caver. Le travers-bancs s'impose, c'est le cas de la galerie ovoïde dite « de l'œuf » datée à 2  $\sigma$  de l'intervalle 936-1021 (sur charbons dans la couche inférieure de la halde), ou de celle dite « Patris », des années qui suivirent 1014 (dendrochronologie). Une autre galerie de la

charnière XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. se projette non loin d'un carreau minier récemment sondé, dans la vallée de Fertrupe, qui hébergeait une maison en bois détruite par le feu (début XII<sup>e</sup> s.).

3 – Les premières fonderies. Sur les « carreaux » de ces différentes galeries et peut-être en d'autres lieux s'édifient une cohorte de fonderies (à ce jour, une dizaine recensées). Elles se signalent par des concentrations de scories noires bourrées de fayalite. Trois d'entre elles ont fait l'objet de fouilles extensives (Pfaffenloch, carreau Patris, Charlotte). Toutes ont été datées du XI<sup>e</sup> siècle mais certaines paraissent s'installer dans la durée. Nulle part elles n'ont livré de véritables fours, tout au plus de simples aires rubéfiées, pour le grillage et peut-être la fonte, quelquefois légèrement enfoncées dans le sol. Celle du carreau Patris pourrait être une fonderie d'essai.

4 – Les secondes fonderies. À l'écart de l'Altenberg (à Echery), une fouille mit au jour une importante fonderie au fonctionnement polyphasé. Dans ses débuts (seconde moitié XIII<sup>e</sup> s.), elle fait le choix de s'écarter des filons pour se localiser au voisinage d'un axe hydraulique. L'innovation est hardie. De par sa situation, l'établissement pourrait bien « mutualiser » les minerais en provenance de plusieurs exploitations de l'Altenberg (une seconde fonderie, encore mal datée, a pu être localisée en 2011 en position de piémont). Une seconde phase d'activité de la fonderie d'Echery (XIV<sup>e</sup> s.) est marquée par des restes de maçonneries, du mobilier important (céramique de poêle et culinaire, fragments de tuyères) et d'abondants résidus industriels.

5 – la révolution de l'hydraulique et les protolaveries. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle se positionne une petite révolution technique, d'abord marquée par le percement d'un canal d'altitude en vue d'actionner une machinerie de pompage dans un puits de grande dimension. Ce même canal est utilisé plus loin pour des opérations de lavage qui ont laissé dans d'énormes vasques des piles de sédiments. En contrebas, la vieille fonderie de Pfaffenloch renaît de ses cendres. En ce lieu, le crassier à scories se révèle entrecoupé de *discrètes passées de sables et limons*. Celles-ci traduisent des premiers essais de concassage manuel des minerais. Cette seconde mutation intervient dans des ateliers que nous avons appelé *protolaveries*.

Au four, ce minerai génère des scories quasi vitreuses. La fonderie Charlotte, qui renaît à son tour durant le second XV<sup>e</sup> s. après 400 ans d'inactivité, reste fidèle à l'ancien procédé. Durant un quart de millénaire (1250-1500), l'Altenberg se révèle ainsi un lieu unique où observer *la promiscuité d'initiatives innovantes et de niches d'inertie*.

L'histoire des protolaveries nous conduit dans le XV<sup>e</sup> siècle si longtemps considéré comme un désert économique pour le Val d'Argent. Dans la partie la plus centrale de l'Altenberg, une série de sondages (2011) a révélé la discordance entre des couches de halde datées de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s., entrecoupées de gangues issues de concassage manuel, et des couches de décantation de vasques de lavage de la charnière XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> sur lesquelles une étude sédimentologique, minéralogique et chimique est en cours.

6 – Les galeries à la fin du Moyen-Age... et le retour aux sources. Dans une mine appelée « Vieux Rimpy », une galerie percée au feu a pu être datée de la première moitié du XV<sup>e</sup> s. grâce à la suie qui couvrait les parois. Une nouvelle approche de nature onomastique

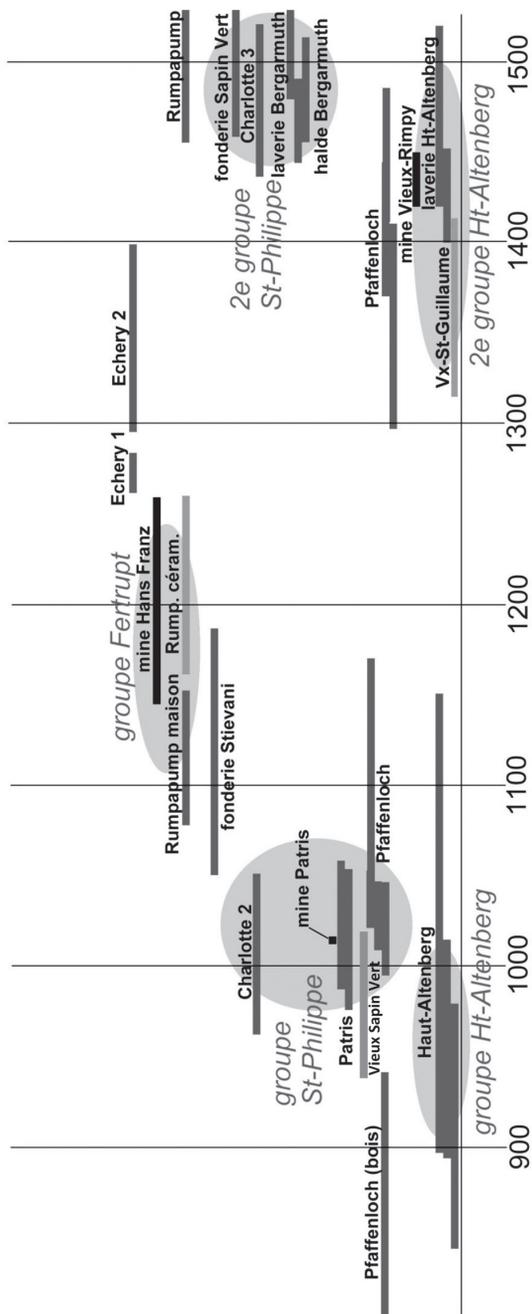
s'est également imposée, s'appuyant sur le constat de l'absence d'interruption véritable entre le Moyen-Age et le grand décollage du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Des appellations de mines *renaissance* qui sortent du champ religieux (comme la Licorne, le Cep de Vigne, le Sapin Vert, la Pierre, le Griffon, le Four) pourraient ainsi représenter des « épaves toponymiques ».

7 - la charnière des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Le dernier changement technique, à la charnière des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, réside dans le remplacement du concassage manuel par le bocardage hydraulique, qu'est venue accompagner une nouvelle génération de fonderies : on se projette dès à présent dans le système technique si bien dépeint par Biringucio puis Agricola. Nous avons mis en évidence (2010) un tel site dans le bas du village de Fertrupt à la terminaison septentrionale de l'Altenberg. Fleuron dans les installations de l'époque de la *flambée* (années 1520-30), la *fonderie d'Echery* désormais seigneuriale est édifiée en 1530 par l'archiduc d'Autriche et le seigneur de Ribeaupierre sur les ruines de ses deux premières époques. La fouille en a livré une partie, mais surtout, elle est éclairée par des documents d'archives d'une profusion de détails techniques tout à fait exceptionnelle.

## Conclusion

Les datations obtenues ont totalement gommé le paradigme, traditionnellement avancé par les historiens, d'une formidable lacune à la fin du Moyen-Age. La porte est ouverte pour la contemplation d'une frise chronologique qui s'articule sur une durée de 700 ans. Dès à présent, l'enjeu de la recherche se précise : mettre en adéquation les différentes phases successives de cette industrie minière avec les événements qui ont pu marquer l'histoire locale (comme le passage d'une économie monastique à une économie seigneuriale, l'affirmation des sires d'Echery, la construction de leur château...) ou régionale (l'essor des ateliers monétaires...) au cours du Moyen-Age, comme aussi avec l'organisation des districts miniers à l'échelle du Rhin supérieur. Pour 2012-2014, ce *Projet Collectif de Recherches* revêt une échelle régionale. En particulier, nous envisageons de confronter les données isotopiques du plomb contenu dans les scories de différents sites miniers – dont l'Altenberg – à des compositions de plombs architecturaux dans des monuments datés de la plaine rhénane. Deux thèses nouvelles (rentrées 2010 et 2011) accompagnent et complètent d'ailleurs ce programme, l'une dans le domaine des sources (David BOURGEOIS), l'autre dans celui de l'archéologie (Delphine BAUER).

## ALTENBERG - ASSEMBLAGE DES DATATIONS



Les segments représentent (pour C14) les intervalles à 2 sigma (sauf Echery 1 et Stievani)

Noir : mines ; gris foncé : C14 ; gris clair : TL

Les sites sont figurés dans un ordre géographique, du sud (bas du tableau) vers le nord (haut du tableau), excepté Echery

### 3. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2010 ET 2011

#### Céline BORELLO

- « Texte et contexte : la violence dans les sermons protestants du XVIII<sup>e</sup> siècle », in L. Faggion et C. Regina (dir.), *La violence. Regards croisés sur une réalité multiple*, Paris, CNRS Editions, 2010, p. 471-494.
- « Joseph Dufour et l'exotisme : les Océaniens au début du XIX<sup>e</sup> siècle, histoire d'une rencontre à travers le papier peint », in B. Jacqué et G. Pastiaux-Tririat (dir.), *Joseph Dufour, manufacturier de papier peint*, Rennes, PUR, 2010, p.161-181.
- « Profane writings as vehicles of faith : a study of the evangelization of the South Seas in late XVIII<sup>th</sup> century England », in A. Bandry-Scubbi et J.-J. Chardin, *La diffusion de l'écrit / Spreading the written word, Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (HS n° 2), 2010, p.105-121.
- « Les missionnaires européens des Mers du Sud (fin XVI<sup>e</sup>- début XIX<sup>e</sup> siècle) : de la foi dans le voyage au voyage pour la foi », in D. Dinét, J.-M. Grandhomme et I. Laboulais, *Les formes du voyage. Approches interdisciplinaires*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, p. 25-36.
- « La Henriade à l'épreuve des faits : « huguenots » et « papistes », frères ennemis ou rivaux placides ? », in J. Renwick (dir.), *Voltaire. La tolérance et la justice*, Louvain, Ed. Peeters, 2011 p. 21-34.
- «La justice fictionnelle au service de la cause protestante : Le Vieux Cévenol de Rabaut Saint-Etienne», in D. Boisson et Y. Krumenacker (dir.), *Justice et protestantisme, Chrétiens et sociétés – Documents et mémoires* n° 14, Lyon, RESEA, 2011, p.155-178.
- « Déjouer l'ordre public et créer un ordre urbain : la convivance à Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle », in G. Rideau, P. Serna (dir.), *Ordonner et partager la ville (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2011, p.117-135.

#### Benoît BRUANT

- « Jean-Jacques Waltz », *Allgemeines Künstlerlexicon*, KG Saur Verlag, 2010.

#### Anne-Marie BRULEAUX

- «Une ressource archivistique essentielle : le PIAF et ses nouvelles opportunités», *Gazette des Archives*, n° 218 (*La formation professionnelle : enjeux d'hier et d'aujourd'hui*), décembre 2010, p. 147-155.

- «Être serrurier à Paris sous l'Ancien Régime», in J.-F. Leiba-Dontenwill et R. Bussière (dir.), *Les escaliers parisiens sous l'Ancien Régime. L'apogée de la serrurerie*, Paris, Somogy éditions d'art, 2011, p. 22-31.

- « Un Parisien en Guyane au XVII<sup>e</sup> siècle : enquête sur le journal de Jean Goupy », in J.-P. Bacot et J. Zonzon (dir.), *Guyane : histoire et mémoire. La Guyane au temps de l'esclavage, discours, pratiques et représentations, Actes du colloque, 16 au 18 novembre 2010, Cayenne, Guyane française, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions*, 2011, p. 31-52.

## Karine DIETRICH-CHENEL

- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », in *International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010*, en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/> (en coll. avec Brice Martin).

## Pierre FLUCK

- « PCR Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) : PCR Mines et métallurgie à l'Altenberg, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Archéologie médiévale* 40, CNRS éd., juin 2010, p. 326-327.

- « Le secteur du textile en France de l'Est : Mulhouse et Wesserling (Haut-Rhin), la filature Ebel à Wasselonne (Bas-Rhin) : trois sites d'exception », Section Textile du TICCIIH, Sedan, 31.05 et 1-2.06.2007, en ligne [hal-00491640], 2010.

- « Saint-Louis-Eisenthür (Sainte-Marie-aux-Mines, France de l'Est) : sans doute la plus belle mine d'argent de la Renaissance. Bientôt vingt ans d'ouverture au public », 13<sup>e</sup> Congrès International du TICCIIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage), Italie (2006) [hal-00491334], 2010.

- « Les mines de plomb, cuivre et argent de la Renaissance ont généré des paysages contrastés. L'exemple de l'Alsace et des Vosges (France de l'Est) », 13<sup>e</sup> Congrès International du TICCIIH, France (2006) [hal-00491004], 2010.

- « Les machines d'exhaure dans les mines vosgiennes, et le cas particulier du puits de Lalaye (Bas-Rhin), un monument d'histoire des techniques », 48<sup>e</sup> Colloque international d'Etudes humanistes Les machines à la Renaissance, France (2005) [hal-00491340], 2010.

- « A Mulhouse, trois fleurons se préparent à quitter la scène », *L'Archéologie industrielle en France*, 56, déc. 2010, p. 58-63.

- « Archéologie minière et métallurgique, Rapport du vice-président Grand-Est », H3 *Société archéologique française pour l'étude des mines et de la métallurgie. Bulletin de liaison* 2009-2010, p. 10-17, 2010.

- « Qu'avons-nous fait du jardin enchanté ? Splendeur et misère du jardin Reber ou Aux limites de l'archéologie », *Société d'histoire du Val de Lièpvre*, 32<sup>e</sup> cahier, 2010, p. 95-113.

- « Les usines de Wasselonne (Bas-Rhin) à travers la loupe des étudiants de l'université de Haute-Alsace », *L'Archéologie industrielle en France*, 57, déc. 2010, p. 62-73 (en col. avec la promotion 2009-2010 du master « patrimoine et musées » de l'UHA).

- « Historical mining and smelting in the Vosges Mountains (France) recorded in two ombrotrophic peat bogs », *Journal of Geochemical Exploration*, 107, 2010, p. 9-20 (en col. avec B. Forel et alii).

- « Lieux-dits Pfaffenloch, St-Philippe, Echery, Tertre de la Fille Morte (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) », « Lieu-dit Fertruport (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) », DRAC Alsace, SRA, *Bilan scientifique 2006*, 2010, p. 64-65.

- *Mulhouse trésors d'usines*, Le Verger, Barr, 2011 (avec la col. de Jean-Marc Lesage).

- « La filature géante DMC à Mulhouse : une bande dessinées architecturale » in Robert Belot et Pierre Lamard, *Image[s] de l'industrie, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, ETAI, 2011, p. 74-81.

- « Ressources minérales : explications scientifiques et savoir-faire technique de la protohistoire à aujourd'hui. Avec un regard particulier sur les métaux précieux », *Les ressources. Exploration aux frontières des disciplines*, Colloque international des 20 ans de l'IUF, ENS Lyon, mai 2011, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2011, p. 81-97.

- « Paysages d'usines », *Les Saisons d'Alsace* 48, mai 2011, p. 28-31

- « PCR Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) : PCR Mines et métallurgie à l'Altenberg, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Archéologie médiévale* 41, CNRS éd., juin 2011.

- « Sondernach, des trésors cachés », *Les Saisons d'Alsace* 49, sept. 2011, p. 42-49.

## **Bernard JACQUÉ**

- « Drapery wallpapers by Dufour and Dufour & Leroy, 1808-1830 : imitation or creation », *Studies in the decorative arts*, New York, vol. XVII, n° 1, 2009-2010, p. 68-95.

- *Joseph Dufour, Manufacturier de papier peint*, Rennes, PUR, 2010, 296 p. (direction d'ouvrage en col. avec Georgette Pastiaux-Thiriat).

- *Papiers peints, l'histoire des motifs, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Dourdan, éditions Vial, 2010, 214 p.

- « L'âge d'or du papier peint dans les collections du Musée national suisse », « Un mythe concrétisé : le papier peint panoramique à iconographie suisse », *Papiers peints, poésie des murs*, catalogue d'exposition, Musée national suisse, château de Prangins, p. 9-40 et 41-56.

- « Papiers peints de Genève », *Décor, design & industrie*, catalogue d'exposition, Musées d'art et d'histoire, Genève, 2010, p. 471-484.

- « A propos des draperies de papier peint de la manufacture Dufour et Dufour & Leroy (1808-1830) », in Bernard Jacqué et Georgette Pastiaux-Thiriat (dir.) *Joseph Dufour, Manufacturier de papier peint*, Rennes, PUR, 2010, p. 215-236.

- « Note sur le déclin des ateliers de dessin mulhousiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », « Les métiers ouvriers à Mulhouse : une aristocratie ouvrière », *Annuaire historique de Mulhouse*, t.21, 2010, p. 37-40 et 113-120.

- « Papiers peints : les paradis panoramiques de la manufacture Zuber », *Saisons d'Alsace*, n° 48, mai 2011, p. 38-47.

- « Les Métamorphoses d'Ovide : un même décor, plusieurs poses », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Zurich, Bd 68, 2011, Heft 2/3, p. 161-170.

## **Odile KAMMERER**

- *Atlas historique de l'Alsace*, direction d'ouvrage, en ligne sur <http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>

## **Alain J. LEMAITRE**

- *Le monde parlementaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'invention d'un discours politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 (direction d'ouvrage).

- « Fragments d'un discours républicain » ; « Sujets et citoyens », in Alain J. Lemaître (dir.), *Le monde parlementaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'invention d'un discours politique*, Rennes, PUR, 2010, p. 9-16 et 255-263.

- « L'autonomie dans la dépendance : le Conseil souverain d'Alsace sous Louis XIV », in G. Aubert et O. Chaline (dir.), *Les parlements de Louis XIV. Opposition, coopération, autonomisation ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p.133-150.

- « L'enquête administrative dans la gestion territoriale de l'Alsace aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in F. Henryot, P. Martin, P. Servais, *L'historien face à l'espace : paysages et cartographie*, *Annales de l'Est*, Nancy, 2010, p. 157-168.

- « La Chalotais et l'État : questions sur le despotisme/absolutisme éclairé », *Parlements et parlementaires de France au XVIII<sup>e</sup> siècle, Parlement(s). Revue d'histoire politique*, 2011, p. 79-95.

- « La Chalotais : de la cause de la Nation à une fortune personnelle », in Caroline Le Mao (dir.), *Hommes et gens du roi dans les parlements de France à l'époque moderne*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux-Pessac, 2011, p.155-170.

- « Les relations entre la Bretagne et les pays étrangers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles d'après les mémoires des intendants de Bretagne », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXXVII, 2011, p. 329-342.

- « L'Alsace en 1648 : carte schématique des principaux territoires », « Répartition des ouvriers étrangers de l'impression à Mulhouse en 1766 », « Le monde rural et la Révolution en Haute-Alsace, 1789 », in Odile Kammerer (dir.), *Atlas Historique d'Alsace*, 2010-2011, en ligne

## Brice MARTIN

- « Une base de données historiques pour gérer les risques de demain, l'exemple de Vars (Hautes-Alpes, France) », in Nancy Meschinot de Richemond (dir), *Quelles archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques demain ? Approches géographiques et historiques*, Collection Géorisques, n° 3, Montpellier, PULM, 2010.

- « Forgotten disaster or mastered risk ? Geo-historical approach of flood risk in urban area. Exemple of Mulhouse (Elsass, France) », in *Territorium*, n° 17, Coimbra, 2010, p. 96-103.

- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé rhénan (Alsace / Pays de Bade) », Actes du colloque *Risques d'inondation en Île de France, 100 ans après les crues de 1910*, 24-25 mars 2010, éd. de la SHF, Paris, 2010, p. 85-92.

- « The variability of European floods since AD 1500 », *Climatic Change*, Springer, 101, 2010, p.235-256, (en col. avec Rüdiger Glaser).

- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », *International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010*, en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/>

- « Territorialisation ou déterritorialisation du risque ? Analyse comparative et critique de la procédure de réalisation des PPRNP », *RISEO*, n° 1, 2010, (revue en ligne : [www.riseo.fr](http://www.riseo.fr)).

- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé rhénan (Alsace / Pays de Bade) », *La Houille Blanche*, n°1 – 2011, SHF, 2011, p. 62-68 (en col.).

- « Accéder à l'inaccessible : paradoxes et originalités des transports en montagne à Zermatt (Suisse) », in Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *Transports, territoires et société*, Paris, Picard, 2011, p. 243-259.

## Olivier RICHARD

- « Eine Stadt, mehrere Patrone? Regensburg im Spätmittelalter », in Susanne Ehrlich, Jörg Oberste (dir.), *Städtische Kulte im Mittelalter*, Regensburg, Schnell & Steiner, 2010, p. 139-152.

- « Villes médiévales et serment : une enquête », in Élisabeth Clementz (dir.), *Autorité, liberté, contrainte en Alsace. Regards sur l'histoire d'Alsace XI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Éd. Place Stanislas, 2010, p. 73-81 (en col. avec Laurence Buchholtzer).

- « Arme und Armenfürsorge in Regensburger Testamenten des Spätmittelalters », in Artur Dirmeyer (dir.), *Organisierte Barmherzigkeit. Armenpflege und Hospitalwesen in Mittelalter und Früher Neuzeit*, Regensburg, Pustet, 2010, p. 67-83.

- « Memoria et institutions municipales à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge », *Histoire urbaine* 27, avril 2010, p. 77-91.

- Coordination de *Fondations pieuses et religion civique dans l'Empire XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, numéro thématique de la revue *Histoire Urbaine* 27, avril 2010, p. 5-120.

- « Fonder la liberté. Les récits de fondations urbaines dans l'Empire à la fin du Moyen Âge », in Véronique Lamazou-Duplan (dir), *Ab urbe condita. Fonder et refonder la ville. Récits et représentations (seconde moitié du Moyen Âge – premier XVI<sup>e</sup> siècle)*, Pau/Toulouse, PUPPA/Méridiennes 2011, p. 309-325.

## Nicolas STOSKOPF

- *L'industrie chimique en question*, actes des 2<sup>e</sup> Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 16-17 octobre 2008, Paris, Picard, 2010, 315 p. (direction d'ouvrage en col. avec Pierre Lamard).

- *Morny et l'invention de Deauville*, actes du colloque du cent-cinquantième de Deauville, Paris, Armand Colin, 2010 (direction d'ouvrage en col. avec Dominique Barjot et Éric Anceau).

- « La révolution bancaire », *Napoléon III*, n° 9, janvier-février-mars 2010, p. 64-71 (et sur HAL-SHS).

- « Grandeur et décadence du patronat alsacien (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *Centraliens*, n° 601, avril 2010, p. 78-81 (en col. avec Michel Hau).
- « Le rôle du père en Alsace du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Autorité, liberté, contrainte en Alsace*, colloque des 90 ans de l'Institut d'histoire d'Alsace, Strasbourg, 1-3 octobre.2009, Nancy-Colmar, Éditions Place Stanislas, 2010, p. 217-225 (en col. avec Michel Hau).
- « Les Schlumberger de l'École centrale », *Centraliens*, n° 603, juillet 2010, p. 76-80 (en col. avec Michel Hau).
- « Morny et son groupe : des affaires à la villégiature », « Morny et le système bancaire », in Dominique Barjot, Éric Anceau, Nicolas Stoskopf (dir.), *Morny et l'invention de Deauville*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 43-60 et 153-165.
- « Banquiers régionaux », « Brasseurs alsaciens », « Ettore Bugatti », « Cotonniers alsaciens », « Dirigeants de la banque Lazare », « Famille Schlumberger » (en col. avec Michel Hau), « Famille Seydoux », « Paul-Louis Weiller », « Frères Willot » in Jean-Claude Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010.
- « André Koechlin & Cie, SACM, Wärtsilä, histoire de la Fonderie (D'Giesserei) à Mulhouse (1826-2007) », en ligne sur HAL-SHS, 2010.
- « La métallurgie en Alsace vers 1840 », « L'industrie textile... », « Les brasseries alsaciennes à la fin du Second Empire », « La concentration des brasseries alsaciennes de 1959 à 2010 », « Les tanneries au début du XIX<sup>e</sup> siècle », « Le réseau ferré en 1870 et 1918 », cartes in Odile Kammerer (dir.), *Atlas historique d'Alsace*, 2010-2011, en ligne.
- *Transports, territoire et société*, actes des 3<sup>e</sup> Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 26-27 novembre 2009, Paris, Picard, 2010, 275 p. (direction d'ouvrage en col. avec Pierre Lamard).
- « Les milieux d'affaires du Second Empire », *Napoléon III*, 13, janvier-février-mars 2011, p. 34-41 (et sur HAL-SHS).
- « Du mouvement dans l'image », *Le printemps des paysages, quatre siècles d'images en Alsace*, *Les Saisons d'Alsace* 48, mai 2011, p. 32-37.
- « La désindustrialisation : fatalité, mythe ou réalité ? » *L'Essentiel des relations internationales*, juin-juillet 2011, p. 22-25. (en col. avec Pierre Lamard).
- « Le Pôle documentaire de la Fonderie », *Les Saisons d'Alsace* 49, septembre 2011, p. 36-41.

## Olivier THEVENIN

- « Enquêtes sur les publics de sciences et sociétés : perspectives croisées sur le rôle du sociologue », in M. Coté, *La fabrique du musée de sciences et sociétés*, Paris, La Documentation française, collection « Musées-Mondes », 2011, p. 185-196 (en col. avec Olivier Moeschler).
  
- « Mesurer l'activité des équipements du spectacle vivant : sources disponibles et indicateurs face à l'évaluation », in A. Ghiringhelli, E. Venturelli (dir.) *Misura la cultura, Quaderni del Bollettino Storico della Svizzera Italiana* n° 11, Bellinzona, Salvioni Edizioni, 2011, p. 101-112.
  
- « La S.R.F. et la Quinzaine des Réalisateurs : un regard sociologique », in P. Beylot, I. Le Corff, et M. Marie (dir.), *Les images en question*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, p. 177-186.
  
- « Une production du milieu Philippe Martin et Les Films Pelléas », in L. Creton, Y. Dehée, *Les Producteurs de cinéma : enjeux financiers, enjeux créatifs*, Paris, Nouveau Monde, 2011, p. 256-264 (en col. avec Olivier Alexandre).
  
- « Regards croisés sur les pratiques de visites des musées : le cas de Besançon », in A. Ducret et O. Moeschler, *Nouveaux regards sur les pratiques culturelles. Contraintes collectives, logiques individuelles et transformation des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 121-135.
  
- « Le public à l'épreuve du développement culturel : l'exemple de la Ville de Besançon », Journée de commémoration de l'anniversaire du ministère de la Culture à l'occasion de l'hommage rendu à Jacques Duhamel, Dole, 2 octobre 2009, dossier documentaire de la plateforme collectivités de l'Observatoire des politiques culturelles, 2011, en ligne, <http://www.collectivites.observatoire-culture.net/index.php>
  
- « Le secteur du spectacle vivant en Franche-Comté et la formation tout au long de la vie » *Rencontres professionnelles organisées par le théâtre Dijon Bourgogne (CDN)*, Conseil régional de Bourgogne, 2011, en ligne, <http://www.tdb-cdn.com/transmission/rencontres-professionnelles/rencontres-professionnelles-2011.html>

## Marie-Claire VITOUX

- *Des Hommes et des tours. Les Coteaux-Mulhouse, 1960-2010*. « *La fabrique d'un quartier* », s.l., Editions Place Stanislas, 2010 (en col. avec Didier Burcklen et Pierre-Roland Saint-Dizier).
  
- « Travailler dans les usines mulhousiennes au XIX<sup>e</sup> siècle », « Édouard Boeglin, historien républicain », « Périel en la demeure : la maison Weber, 1794 », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2010, p. 99-112, 29-32 et 139-141.

- *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz*, Editions Place Stanislas, 2011, 239 p. (en col. avec Aline Bouche et David Bourgeois).

- « Mémoire d'un évènement mémorable », in Aline Bouche, David Bourgeois et Marie-Claire Vitoux, *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz*, Editions Place Stanislas, 2011, p. 9-32.

- « Quelle(s) école(s) pour les ouvriers mulhousiens au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 21, 2011, p. 85-99.

- « Chronique de l'université », *Annuaire historique de Mulhouse*, tomes 21 et 22, 2010 et 2011, p. 169-172 et p. 157-160.

## Carsten WILHELM

- « Emergence d'une culture communicationnelle au sein d'un dispositif international en ligne : distances géoculturelles et proximité axiologique », *Distance et Savoirs* 8(1)-2010, p. 79-107.

- « Décentration, territoire et mémoire dispositive : Eléments constitutifs d'une communauté interculturelle », *TICEMED 2011*, Barcelone, 8-10 juin 2011, Université de Barcelone, en ligne : <http://www.ticemedconf.org/>.

- « Approche dispositive et triangulation : mots clés d'une méthodologie SIC interdisciplinaire en contexte interculturel », XVII<sup>e</sup> Congrès de la Société des sciences de l'information et de la communication, *Au coeur et aux lisières des SIC*, Dijon, 23-25 juin 2010, p. 279-286, en ligne <http://www.sfsic.org/%C3%A9v%C3%A9nements-sfsic/17eme-congres/17eme-congres-actes-en-ligne>.

- « Pratiques interculturelles et « vivre ensemble ». Analyse conjointe de trois organisations associatives », Colloque international Org&Co / SFSIC, *Les communications organisationnelles : Des concepts aux pratiques*, Nice, 31 mai-1<sup>er</sup> juin 2011, p.88-95, en ligne <http://www.org-co.fr/images/stories/Colloque/actes-colloque-orgco-2011.pdf>, (en col. avec Y. Andonova et B. Vacher).

## PUBLICATIONS DE NOS DOCTORANTS

### David BOURGEOIS

- Les malheurs de la guerre de 1870 en Alsace à travers le regard d'un assiégé strasbourgeois », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 21, 2010, p. 41-48.
- *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz*, Editions Place Stanislas, 2011, 239 p. (publication de document en col. avec Aline Bouche et Marie-Claire Vitoux).
- « Un aspect de la vie étudiante : le *ritus depositionis* à travers une illustration du XVII<sup>e</sup> siècle », « Entre amis... manifestations des liens d'amitié aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 22, 2011, p. 127-130 et 141-148.

### Joseph GAUTHIER

- « The Alsatian Altenberg : a seven centuries laboratory for silver metallurgy », *Metalla*, Beiheft 4, Bochum, 2011, p. 137-138 (en col. avec Pierre Fluck et Alexandre Dissler).

### Ouarda GUERROUAH

- « Situation de blocage d'une procédure de PPRI : la clef de l'histoire ? Cas du bassin de l'Ill (Alsace, France) », in Nancy Meschinet de Richemond (dir), *Quelles archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques demain ? Approches géographiques et historiques*, Collection Géorisques, n° 3, Montpellier, PULM, 2010.
- « Forgotten disaster or mastered risk ? Geo-historical approach of flood risk in urban area. Exemple of Mulhouse (Elsass, France) », *Territorium*, n° 17, Coimbra, 2010, p. 96-103. (en col. avec Brice Martin).
- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé rhénan (Alsace / Pays de Bade) », Actes du colloque *Risques d'inondation en Île de France, 100 ans après les crues de 1910*, 24-25 mars 2010, éd. de la SHF, Paris, 2010, p.85-92. (en col. avec Brice Martin).
- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », in *International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010*, en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/>. (en col. avec Brice Martin).
- « Territorialisation ou déterritorialisation du risque ? Analyse comparative et critique de la procédure de réalisation des PPRNP », *RISEO*, n° 1, 2010, (revue en ligne : [www.riseo.fr](http://www.riseo.fr)) (en col. avec Brice Martin).

## Jean-Marie KUPPEL

- « L'Occupation et les mines de potasse d'Alsace : de l'Elsässische Kaliwerke à l'Entreprise Minière et Chimique (1941-1967) », in Olivier Dard, Hervé Joly et Philippe Verheyde (dir.), *Les entreprises françaises, l'Occupation et le second XX<sup>e</sup> siècle*, Metz, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2011, p. 109-126.

## Eric TISSERAND

- « Des usines au bord de l'eau : les scieries du bassin de la Meurthe (1790-1860) », « Mutations techniques et développement industriel : les papeteries du bassin de la Meurthe (1828-1914) », in Jean-Paul Rothiot et Jean-Pierre Husson (dir.), *Eau, flottage et industries à Raon-L'Étape*, Actes des 11<sup>èmes</sup> Journées d'Études Vosgiennes 16, 17 et 18 octobre 2009, Nancy, 2010, p. 93-120 et 129-153.

- « Le canton de Bains, un processus d'industrialisation fragile (années 1820-années 1830) », in Jean-Paul Rothiot et Jean-Pierre Husson (dir.), *La vallée du Côney. Métallurgie et thermalisme, Bains-les-Bains et Fontenoy-le-Château*, Actes des 12<sup>èmes</sup> Journées d'études vosgiennes, 15 et 16 octobre 2010, Nancy, 2011, p. 151-185.

- « Le territoire des trois abbayes et l'essor de l'industrie textile (1798-1845) », in *Terre d'abbayes en Lorraine, les temps modernes, 1790-2011*, publication Entreprise et Culture en Lorraine, Société philomatique vosgienne, 2012, p. 15-23.

## Lauriane WITH

- « Des archives pour « prédire » le risque : cas du bassin de la Largue (Haut-Rhin, France) », in Nancy Meschiné de Richemond (dir.), *Quelle archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques demain ?*, Actes du Colloque Géorisques - AFPCN, Université Paul Valéry, Montpellier III, 10-11 janvier 2007, Presses universitaires de la Méditerranée, 2010, p. 61-65.

- « Forgotten disaster or mastered risk ? Geo-historical approach of flood risk in urban area. Example of Mulhouse (Elsass, France) », *I Encontro internacional de riscos*, V Encontro nacional de riscos, Coimbra, 29-31 mai 2009, *Territorium*, n° 17, Coimbra, 2010, p. 45-54. (en col. avec B. Martin & al.).

- « Territorialisation ou déterritorialisation du risque ? Analyse comparative et critique de la procédure de réalisation des PPRNP », Actes des rencontres GDR RICLIM : La « Loi Barnier » 15 ans après, approches interdisciplinaires sur la gestion des risques naturels, Colmar, 24-25 novembre 2009, *Riséo* (revue en ligne), n° 1, 2010, en ligne également sur HAL-SHS, (en col. avec B. Martin & al.).

- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé rhénan (Alsace/Pays de Bade) », *Risques d'inondation en Ile de France, 100 ans après les crues*

*de 1910*, Actes du colloque de la Société hydrotechnique de France (SHF), 24-25 mars 2010, Paris, éd. de la SHF, 2010, p. 85-92. (en col. avec B. Martin & al.).

- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », *Disaster and Risk Conference (IDRC), Global Risk Forum (GRF)*, Davos (Suisse), 30 mai-3 juin 2010, en ligne sur HAL-SHS (en col. avec B. Martin & al.).

## SÉLECTION DE PUBLICATIONS DE NOS ASSOCIÉS

### Emmanuel GARNIER

- « Liaisons dangereuses et fausse science. Les tribulations d'une histoire du climat en France », *Revue de la Bibliothèque Nationale de France*, n° 36, 2010, p. 13-18.
- « Grapevine harvest dates in Besançon between 1525 and 1847 : Social outcome or climatic evidence ? », *Climatic Change*, 2010, Special Issue, vol. 54-3, p. 40-65 (en col. avec V. Daux *et alii*).
- « De la mémoire des catastrophes dans nos sociétés modernes : Lothar-Martin (déc. 1999) et les tempêtes des siècles », *Cités (Philosophie, Politique, Histoire)*, Hors-série 10<sup>e</sup> anniversaire, PUF, 2010, p. 381-390.
- « Fausse science ou nouvelle frontière ? Le climat dans son histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, dossier thématique « climat et histoire, XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles » (Coord. Emmanuel Garnier), n° 57-3, juillet septembre 2010, p. 7- 41.
- « 500-years temperature reconstruction in the Mediterranean Basin by means of documentary data and instrumental observations », (en col. avec D. Camuffo *et alii*), « The Meteorological framework and the cultural memory of three severe winter-storms in early eighteenth century Europe », (en col. avec C. Pfister *et alii*), *Climatic Change*, vol. 101, n° 1-2, 2010, p. 169-199 et 281-310.
- « Climate reconstructions from grape harvest dates : methodology and uncertainties », *The Holocene*, vol. 20, n° 4, 2010, p. 599-608 (en col. avec I. Garcia de Cortazar *et alii*).

### Yves FREY

- « Pierre de Retz de Serviès » in Jean-Claude Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, p. 592-593.
- « Le travail des immigrés au XX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 21, 2010, p. 87-98.
- « Les Polonais de la potasse en Haute-Alsace », *Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours*, Paris, Montag, 2011, p. 102-106 (catalogue de l'exposition Polonia tenue à la CNHI, mars-août 2011).
- « Une anticolonialiste pendant la guerre d'Algérie », « Daniel Girardet et le bâtiment Écran » *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 22, 2011, p. 51-62 et 123-126.

## Pierre-Christian GUIOLLARD

- *L'Uranium de Mounana (Gabon)*, Publication AREVA/COMUF, Bessines/Gartempe, 2010, 110 p.
- *L'industrie minière de l'antimoine et du tungstène – Émergence, prospérité et disparition des exploitations de France métropolitaine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Biarritz Atlantica, 2010, 400 p.
- « Patrimoine géologique et minier de l'antimoine et du tungstène français : une contradiction fatale », *Géologues*, Union française des géologues, n° 165, juin 2010, p. 31-33.
- « Incidences de la loi de 1810 et du décret de 1852, sur les petites mines de métaux non-ferreux – Le cas des mines d'antimoine du Massif central », *Mines & carrières*, Société de l'Industrie minière, hors série n° 174, octobre 2010, p. 32-36.

## Iso HIMMELSBACH

- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé Rhénan (Alsace / Pays de Bade) », Actes du colloque *Risques d'inondation en Île de France, 100 ans après les crues de 1910*, 24-25 mars 2010, éd. de la SHF, Paris, 2010, p. 85-92. (en col. avec Brice Martin).
- « The variability of European floods since AD 1500 », *Climatic Change*, Springer, 101, 2010, p.235-256, (en col. avec Rüdiger Glaser).
- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », *International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010*, (en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/> ). (en col. avec Brice Martin).

## Philippe JEHIN

- « Nous n'irons plus au bois. Restrictions des droits d'usage forestiers aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Alsace », *Autorité, liberté, contrainte en Alsace*, colloque des 90 ans de l'Institut d'histoire d'Alsace, Strasbourg, 1-3 octobre.2009, Nancy-Colmar, Éditions Place Stanislas, 2010, p. 175-192.
- « Faire flèche de tout bois... la gestion du patrimoine forestier de l'abbaye de Saint-Sauveur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », Actes du colloque *Le millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur en Vosges*, Blâmont, 25 et 26 septembre 2010, *Annales de l'Est*, n° spécial, 2010, p. 331-350.
- « Les débuts de l'industrialisation dans le canton de Lapoutroie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 29, 2010, p. 41-48.

- « Forêts et communautés religieuses en Alsace sous l'Ancien Régime », *Revue Mabillon*, n° 21, 2010, p. 187-208.

## Pascal RAGGI

- *Le dire pour le fer*, Metz, Éditions Serpenoise, 2010, (en col. avec Marina Chauhiac).

- « Les visites des dignitaires soviétiques en Lorraine dans les années 1960 », *Le Pays Lorrain*, décembre 2010, vol. 91, p. 315-320.

## Bernard REITEL

- « Analyse comparée de l'intégration métropolitaine transfrontalière en Europe: les exemples de Luxembourg, Bâle et Genève », *Territoire en mouvement* 2007 (4), 2010, p. 62-75 (en col. C. Sohn et O. Walther).

- « Le Rhin supérieur, une région transfrontalière en construction ? Une approche géographique d'une situation frontalière », in Birte Wassenberg (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière : les régions frontalières françaises*, Stuttgart, Steiner-Verlag, 2010, p. 289-306.

## Bertrand RISACHER

- « Jean Zuber Père : un notable de l'industrie dans un vallon déshérité », in *Les Zuber de Rixheim, Bulletin de l'association pour le Souvenir Zuber à Rixheim*, n° 26, mai 2010, p. 5- 6.

- « Les mutations successives d'un espace enclavé et déshérité. Industrialisation et désindustrialisation dans la vallée de Rimbach du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours », positions de thèse, *Revue d'Alsace*, n° 137, 2011, p. 473-482.

- « Jungholtz, une filiale méconnue de la SACM de Mulhouse (1920-1978) », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 22, 2011, p. 37-50.

- « Drame à la Belchenhütte », *Bulletin des Amis de Soultz* n° 88, 2011, p. 39-42.

## David TOURNIER

- « La construction des deux Saint-Étienne : un catalyseur des crispations interconfessionnelles à Mulhouse (1830-1866) », *Revue d'Alsace*, n° 136, Strasbourg, 2010, p. 71-99.

#### 4. BRÈVES

### SÉMINAIRES DU CRESAT 2011-2012

- 5 novembre : « Du désert au royaume : parole publique et écriture protestante (1765-1788) » par Céline Borello, maître de conférences en histoire moderne.
- 14 janvier : « Cultures, communication, technologies, apprentissages : objets et terrains d'une trajectoire interculturelle », par Carsten Wilhelm, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication.
- 10 mars : « L'Atlas historique d'Alsace : collection ou instrument de recherche ? », par Odile Kammerer, professeur émérite, et Jean-Philippe Droux, ingénieur d'étude.
- 21 avril : « Sources pour l'étude de l'intérieur tendu de papier peint (1850-1914) », par Bernard Jacqué, maître de conférences en histoire de l'art.

### SIGNATURE DE LA CONVENTION CRÉANT LE GIS

#### « PÔLE DOCUMENTAIRE DE LA FONDERIE »

Le groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Pôle documentaire de la Fonderie » (PdF) (voir *Actes du CRESAT*, n° 8, 2011, p. 78-81) est né officiellement le 17 septembre 2011 à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. La convention a été signée par Jean-Marie Bockel, président de Mulhouse Alsace Agglomération, Alain Brillard, président de l'UHA, Luc-René Gaillet, président de la SIM, et Michel Samuel-Weis, maire-adjoint de Mulhouse, délégué à la culture.

### « L'ŒIL POUR PENSER » L'HISTOIRE DE L'ALSACE !

#### ODILE KAMMERER

L'Atlas a rajeuni en 2011 avec un site plus attractif, plus facile d'accès avec une table des matières et surtout un corpus enrichi de 23 nouvelles cartes. De plus, grâce à Olivier Richard et à la subvention de l'Institut français d'histoire en Allemagne, toutes les notices 2011 ont fait l'objet de traduction par des spécialistes. Des chercheurs allemands et suisses contribuent à son succès en pays germanophone. Le budget de l'Atlas, abondé par le CRESAT (pour l'essentiel), la Région via la Société Savante et l'IFHA, a permis de rémunérer des vacataires compétents et de qualité qui, sous la direction de Jean-Philippe Droux, cartographe de l'AHA, ont assuré la mise en carte de bases de données diverses. Tous ces éléments assurent une plus grande consultation du site et utilisation des cartes, 252 au total fin 2011. Outre les chercheurs, les enseignants et les passionnés d'histoire d'Alsace, la Région a choisi une carte de l'AHA pour figurer dans son document de la marque Alsace.

Les nouvelles cartes témoignent de l'activité du comité qui choisit des thématiques dans toutes les périodes historiques (sauf l'Antiquité en préparation) pour contribuer à renouveler l'histoire de l'Alsace :

- Les possessions de l'abbaye de Lucelle XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (Gérard Munch).
- Centres de pouvoir politique vers 1350 et 1400 (Bettina Furderer).
- Les passages du Rhin au Moyen Âge (Odile Kammerer).
- Les confréries alsaciennes (Odile Kammerer).
- Le millefeuille territorial alsacien à la veille de la Révolution (Daniel Fischer).
- Les produits du sol alsacien d'après la statistique de 1837 (Jean-Michel Boehler).
- Les allemands en Alsace 1895, 1905, 1910 (François Uberfill).
- Mariages entre immigrés allemands et Alsaciennes 1871-1919 (François Uberfill).
- Les étrangers en Alsace, 1936, 1962, 1975, 1999 (Yves Frey). Turcs, 2003 (Yves Frey).
- Les tanneries au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Nicolas Stoskopf).
- Brasseries à la fin du Second Empire et industries métallurgiques vers 1840 (Nicolas Stoskopf).
- Les industries textiles vers 1840 (Nicolas Stoskopf).
- Le réseau ferré 1870 et 1918 (Nicolas Stoskopf).
- Le Gau Alsace-Bade 1940-1945 (Marie-Claire Vitoux).
- Les élections municipales dans le Haut Rhin 1945-1947 (Jessica Develles, Marie-Claire Vitoux).

Consultez et téléchargez les cartes qui vous intéressent et faites nous des propositions pour ce que vous voudriez voir cartographié dans l'Atlas : [www.atlas.historique.alsace.uha.fr](http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr)

## CONTRAT QUINQUENNAL 2013-2017

L'équipe du CRESAT a présenté son rapport d'activité pour la période quadriennale 2008-2011 et son projet de recherche pour 2013-2017 devant un comité de visite de l'Agence d'évaluation de l'enseignement supérieur (AERES) présidé par Michel-Pierre Chélini, professeur à l'université d'Artois, et composé de Jean-François Eck, professeur émérite à l'université Lille-3, Christine Lebeau, professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, en présence de Charles Giry-Deloison, professeur à l'université d'Artois, délégué scientifique de l'AERES. Les rapports sont publiés sur le site web du CRESAT et les résultats de l'évaluation sur celui de l'AERES.

## DISTINCTIONS

Bertrand Risacher est lauréat 2012 de la Société des amis des universités de l'Académie de Strasbourg pour sa thèse sur *Les mutations successives d'un espace enclavé et déséparé. Industrialisation et désindustrialisation dans la vallée de Rimbach du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.*

---

## IV. L'ÉQUIPE DU CRESAT (À LA DATE DE PARUTION)

### Enseignants-chercheurs :

Céline **BORELLO** (MC)

Benoît **BRUANT** (MC)

Anne-Marie **BRULEAUX** (MC)

Myriam **CHOPIN-PAGOTTO** (MC)

Gérald **COHEN** (MC, doyen de la FSESJ)

Karin **DIETRICH-CHENEL** (MC, vice-présidente de l'UHA, chargée des relations internationales)

Jean-Philippe **DROUX** (IE, docteur en géographie)

Pierre **FLUCK** (PR IUF)

Bernard **JACQUÉ** (MC)

Odile **KAMMERER** (PR émérite)

Alain J. **LEMAITRE** (PR)

Brice **MARTIN** (MC)

Paul-Philippe **MEYER** (PRAG)

Olivier **RICHARD** (MC)

Nicolas **STOSKOPF** (PR)

Olivier **THÉVENIN** (PR)

Marie-Claire **VITOUX** (MC)

Carsten **WILHELM** (MC)

### Doctorants :

Delphine **BAUER** (allocataire moniteur)

David **BOURGEOIS** (archiviste)

Sandra **CAMPOS**

Virginie **FIESINGER** (chargée de mission à la vice-présidence recherche de l'UHA)

Benjamin **FURST** (allocataire)

Joseph **GAUTHIER**

Florie **GIACONA** (allocataire moniteur)

Ouarda **GUERROUAH** (PR certifié)

Nicolas **HOLLEVILLE** (allocataire moniteur)

Jean-Marie **KUPPEL** (retraité de la fonction publique)

Nicolas **SCHRECK** (PRCE IUFM)

Eric **TISSERAND** (PR agrégé)

Lauriane **WITH**

## Associés :

Isabelle **BERNIER** (docteur en histoire)

Jean-Michel **CHÉZEAU** (PR honoraire)

Nicole **CHÉZEAU** (MC honoraire)

Florence **FLECK** (bibliothécaire, responsable BUSIM)

Yves **FREY** (PR agrégé honoraire, docteur en histoire)

Emmanuel **GARNIER** (PR invité U. Cambridge, IUF)

Pierre-Christian **GUIOLLARD** (archiviste AREVA-Mines, docteur en histoire)

Heinrich **HARTMANN** (maître-assistant U. Bâle)

Michel **HAU** (PR émérite, U. Strasbourg)

Iso **HIMMELSBACH** (chercheur, U. Freiburg)

Philippe **JEHIN** (PR agrégé, docteur en histoire)

Richard **KELLER** (Conservateur du Musée de l'automobile)

Catherine **LOURDEL** (IE, SCD UHA)

Eliane **MICHELON** (directrice des Archives municipales de Mulhouse)

Olivier **MOESCHLER** (chercheur, U. Lausanne)

Florence **OTT** (MC en disponibilité)

Patrick **PERROT** (chargé de cours UHA)

Pascal **RAGGI** (MC, U. Nancy 2)

Bernard **REITEL** (PR, U. d'Artois)

Bertrand **RISACHER** (PR certifié, docteur en histoire)

Anne-Marie **SCHALLER** (directrice SCD, UHA)

David **TOURNIER** (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

Gilles **WOLFS** (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

### Correspondants :

Dan **BERNFELD** (Eurocultures, coordination FORCOPAR)

Georges **BISCHOFF** (PR, U. Strasbourg)

Bernard **BOHLY** (archéologue, vice-président du programme P25)

Chip **BUCHHEIT** (chargée d'études et d'expertises - patrimoine industriel)

Emmanuelle **COLLAS-HEDELAND** (éditeur)

Marianne **COUDRY** (PR émérite, UHA)

Marie-Pierre **DAUSSE** (MC, U. Paris 8)

Annemarie **DAVID** (Eurocultures, coordination FORCOPAR)

Gracia **DOREL-FERRÉ** (IPR-IA honoraire)

Thierry **FISCHER** (chargé d'études, ADAUHR)

Philippe **FLUZIN** (directeur de recherche CNRS, UTBM)

Frédéric **GUTHMANN** (magistrat, Chambre régionale des comptes d'Alsace)

Jean-Roch **KLETHY** (urbaniste)

Pierre **LAMARD** (PR, UTBM)

Isabelle **LABOULAIS** (PR, U. Strasbourg)

Frédéric **LUCKEL** (MA, Ecole d'architecture de Strasbourg)

Henri **MELLON** (directeur de l'Association De Dietrich)

Bernhard **METZ** (archiviste Strasbourg)

Airton **POLLINI** (MC, UHA)

Franck **SCHWARZ** (Conservation régionale de l'Inventaire)

Pierre **VONAU** (PR agrégé)



*achevé d'imprimer  
sur les presses de l'imprimerie ALSAGRAPHIC 2000  
Riedisheim, le 15 juin 2012*

*Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2012  
ISSN 1766-4837*